
La Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises

L'assemblée annuelle, tenue sous la présidence de M. P.-R. Du Tremblay, a suscité un vif intérêt — La Fédération a recueilli, l'an dernier, 94.2 pour cent de son objectif — Les oeuvres affiliées ont reçu \$266,096.80

M. Ernest Gohier dirigera la prochaine campagne

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises a eu, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, sa 46^{ème} assemblée annuelle. Au cours de la séance, M. Maurice Chartré, président du comité du budget et des finances, a présenté son rapport annuel.

Un grand nombre de catholiques ont assisté à cette importante réunion présidée par M. P.-R. Du Tremblay, c.à. l. président de l'exécutif de la Fédération.

La Fédération compte présentement 2,279 membres (dont 8 membres honoraires), 23 délégués des 23 oeuvres qui lui sont affiliées.

M. Du Tremblay

M. Du Tremblay remercie de leur coopération les membres honoraires, le clergé, tous les adhérents et amis qui ont valu à ce groupement ses progrès quasi miraculeux. Il rappelle le souvenir des souscripteurs décédés durant l'année; puis il décrit l'action de la Fédération, au cours de 1936.

Un bureau, formé de 60 fidèles commissaires, est chargé, d'après les statuts, d'exercer un droit de regard sur la section financière. Le conseil administratif s'est réuni quatre fois et l'exécutif a tenu onze séances. Le comité consultatif, établi l'an dernier et dont la collaboration est précieuse entre toutes, a siégé plusieurs fois pour l'étude des problèmes qui intéressent le succès des futurs appels.

Deux événements notables valent d'être soulignés par l'intermédiaire de la Fédération. La Société de Saint-Vincent de Paul a reçu \$50,000 de la Ville, en règlement d'une réclamation déjà ancienne. Et le Conseil catholique d'Etudes et de Service Social, rouage d'ordre coopératif et d'enlèvement d'une grande utilité, a tenu, le 14 février, sa première assemblée annuelle.

L'importance de la publicité

Le Président insiste sur l'importance de la publicité. Il annonce qu'un projet d'étude afin de créer bientôt un service destiné à recueillir et former des propagandistes avisés qui seront eux-mêmes chargés de l'instruction des auxiliaires.

M. Du Tremblay fait remarquer que celle des filiales de la Fédération qui porte le plus lourd fardeau des secours à donner aux nécessiteux ne bénéficie par encore d'un octroi municipal. Cette anomalie vient d'être signalée à l'autorité compétente, et la Fédération a confiance que, dans un avenir rapproché, cet organisme de charité si important finira par obtenir gain de cause.

M. Paul Vaillancourt

M. Paul Vaillancourt donne un

Décès

De LORIMIER — A Montréal, le 27 novembre, est décédé l'honorable Albert-Emmanuel de Lorimier, juge de la Cour supérieure. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 décembre à la cathédrale. Le convoi funéraire quittera la résidence du défunt, 1820 rue Dorchester ouest à 8 h. 45 a.m.

NECROLOGIE

BOURQUE — A Montréal, le 28, à 63 ans, Adrien Bourque, époux de feu Alphonse Lacombe.

BOUVETIER — A Montréal, le 27, à 38 ans, Léon Bouvettier, époux de Blanche Robitaille.

CHABOT — A Montréal, le 28, à 81 ans, Marie-Louise Chabot.

DE LORIMIER — A Montréal, le 27, juge Albert-Emmanuel de Lorimier.

DESSURBAULT — A Montréal, le 29, à 29 ans, Olivette, fille de Cléophas Dessurbault et d'Emma Chénais.

FORGET — A Montréal, le 29, à 75 ans, Céline Gauthier, épouse de feu Ugeul Dufort.

FILIPPAULT — A Ste-Rose, à 59 ans, Mlle Floride Filippault.

FOREST — A Montréal, le 30, à 76 ans, Mme veuve J.-L. Forest, née Anna Séguin.

FORGET — A Montréal, le 29, à 35 ans, Armand Forget, époux de Louise Lebeau.

LABONTE — A Montréal, le 28, à 63 ans, Mme Jos. Labonté, née Adèle Murray.

LACOMBE — A Montréal, le 28, à 36 ans, Aimé Lacombe, époux de Simone Lacombe.

LACROIX — A Montréal, le 28, à 52 ans, Hector Lacroix, époux de Berthe Marcell.

LAJUNESSE — A Chamby-Bassin, le 29, à 70 ans, Pierre Lajunesse, époux d'Eugénie Daignault.

LAMONTAGNE — A Montréal, le 28, à 49 ans, Émile Lamontagne, époux d'Eugénie Lamontagne.

LANGLOIS — A Montréal, le 28, à 61 ans, Héloïse-Marie Bernaque, épouse de Nap. Langlois.

LERLANC — A Pointe-Claire, le 28, Josephine Leroide, épouse de feu Godfrey Leroide.

LAUZON — A St-Leonard-Port-Maurice, le 29, Mme veuve Léandre Lauzon, née Albina Hôte.

LECLERC — A St-Esprit, le 29, à 72 ans, Mme Antimo Leclerc, née Eugénie St-Onge.

LESCARBEAU — A Montréal, le 28, à 20 ans, Roland, fils d'Albert Lescarreau, pour le service militaire.

LEVESQUE — A Montréal, le 28, à 79 ans, Mme veuve Adèle Levesque, née Flavie Monette.

MCNEIL — A Montréal, le 28, à 54 ans, Walter McNeil, époux d'Emma Gauthier.

MONTMARQUET — A Montréal, le 29, Anna Gaudreau, épouse d'Alfred Montmarquet.

QUINN — A Montréal, le 27, à 32 ans, Juliette Courtemanche, épouse d'Edouard Quinn.

SAMSON — A Québec, le 28, à 40 ans, Mlle Anne-Marie Samson, de Lambton.

SAURIO — A St-Martin, le 29, à 66 ans, Mlle Ada Saurio.

SAUTY — A Montréal, le 28, à 45 ans, St-Rose de St-Dominique, née Bernadette Sauty.

ST-AMOUR — A Verdun, le 28, à 78 ans, J.-E.-C. St-Amour.

ST-LAURENT — A Montréal, le 28, à 83 ans, Mme veuve Honoré St-Laurent, née Marie Morency.

TAILLIER — A Ste-Dorothée, le 29, à 85 ans, Mme Alzire Cloutier, épouse de feu Joseph Taillier.

THERIEN — A Montréal, le 29, à 32 ans, Cécile Isabelle, épouse d'Edgar Thérien.

THIBAUD — A Montréal, le 29, à 69 ans, Léopoldine Thibault, épouse en 1^{re} noces de Camille Lamoureux; en 2^{es} noces, de Patrice Thibault.

rapport net, clair et très intéressant sur le résultat de la dernière campagne.

L'objectif de \$370,825, s'il n'a pas été complètement atteint, a été touché du doigt, les souscriptions ayant rapporté 94.2 p. 100 de ce montant. Ce qui marque une augmentation de \$43,968 sur la précédente campagne, \$60,389 sur celle de 1934 et \$165,873 sur la première, en 1933. Progression constante, comme on le voit, et très encourageante pour l'avenir.

M. Vaillancourt énumère le chiffre des montants obtenus par chacune des sections. Et il ajoute: "Si nous avons le droit d'être fiers du résultat, il y a lieu toutefois de se demander pourquoi nous n'avons pas atteint entièrement l'objectif. L'analyse du produit général de la Campagne par catégories d'importance des souscriptions, indique qu'il y a eu augmentation dans la plupart. Une seule, celle des souscriptions de \$5 à \$25, accuse une diminution. L'écart est donc imputable à ce groupe.

Dans l'ensemble, le nombre des souscripteurs passe de 16,901 en 1935 à 65,593 pour la campagne de 1936. Progrès, certes, mais proportion encore trop faible de ce qui se si l'on considère le nombre de notre population et l'ampleur des besoins. Elle indique, tout de même, combien l'idée de la Fédération devient vivace et le travail considérable accompli depuis quatre ans.

Pour réussir encore mieux

"Nous parviendrons à recueillir assez de ressources pour secourir toutes les misères qui nous tendent les bras. 2o En augmentant la main-d'oeuvre, chaque auxiliaire devenant un créateur de cellule autour de laquelle grandira un foyer de sympathie et d'aumônes, pour la Fédération; 3o En activant la sollicitation. L'auxiliaire ne devant pas être un "solliciteur" mais un "vendeur"; le premier demandant, prend ce qu'on lui donne et en est satisfait; l'autre explique la nature de la Fédération, sa raison d'être, ses besoins, sa nécessité et le devoir de chacun d'y concourir suivant ses justes moyens; 4o par l'usage intensif de la souscription à terme, moyen par lequel un don de \$5 par exemple, peut-être porté à \$10, recouvrable partie comptant, partie par versements périodiques.

Un autre élément essentiel au succès de la campagne, si la coopération nécessaire entre les diverses sections, coopération qui exige une règle de conduite bien définie et une discipline d'application qui doit être strictement suivie.

M. Vaillancourt fait ensuite un éloge délicat de tous ses collègues dans l'organisation de la dernière campagne et de tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de celle-ci.

Le dernier exercice financier

M. Philias Paré, trésorier de la Fédération, a présenté le 4^e exercice financier, qui a reçu l'attestation conforme de M. Léon Hurtubise, vérificateur officiel de la Fédération.

La situation financière est assez satisfaisante. Le fonds de réserve est de \$1,900 par le fait des recouvrements opérés sur nombre de soldes antérieurs.

Rapport du comité des finances

Voici maintenant le rapport de M. Maurice Chartré, président du comité du budget et des finances. Dans le cours de l'année, notre comité s'est réuni cinq fois, sans compter les séances particulières de trois groupes qui ont scruté les demandes et besoins des oeuvres. Pour diviser davantage le travail d'étude des demandes des oeuvres, le nombre des membres du comité, la majorité devant être composée de la Fédération? C'est une mesure que le nouveau conseil pourrait considérer.

Allocations 1935-36

Le budget comportait une distribution globale de \$332,621 aux oeuvres affiliées, dans les douze mois au 30 avril dernier, somme qui fut réduite à \$266,096.80 en appliquant le prorata de 80% selon les ressources disponibles. Par le tableau qui suit, on constate que l'affectation définitive représentait dans chaque cas.

Asile de la F. J. B.	\$ 2,400.00
Asile de nuit S. J. B.	2,000.00
Assistance maternelle	60,000.00
Assistance publique	4,800.00
As. C.-F. des aveugles	8,000.00
Camps de santé Bruchési	6,560.00
Camp Le Grillon	2,100.00
Camp du Lac Vert	640.00
Cantines scolaires	4,800.00
Colonie Jeanne d'Arc	1,600.00
Colonie des Grèves	14,400.00
Conseil catholique d'études et de service social	1,636.80
Féd. hygiène infantile	9,600.00
Inst. nat. canadien des aveugles	8,000.00
Maison des convalescents	640.00
Maison Ignace Bourget	3,680.00
Patronage Jean le Prévoist	1,720.00

Patronage St-Vincent de Paul	3,200.00
Refuge N.-D. de la Merci	4,000.00
Secours aux chômeuses	2,400.00
Prisonniers Aid & Welfare Association	800.00
Soc. fém. de protection	1,200.00
Soc. St-Vincent de Paul	120,000.00
Un. nationale française	1,920.00
Total	\$266,096.80

Nous sommes heureux de rappeler aussi que la Société de St-Vincent de Paul a reçu de la ville de Montréal une somme de \$50,000.

Le budget

Fixé à \$370,825, le budget de l'exercice courant comporte une légère augmentation sur le budget précédent.

Les résultats de la dernière campagne ont permis une répartition de 90 pour cent des affectations budgétaires aux oeuvres affiliées et il ne fait plaisir de noter une augmentation sur les attributions de l'exercice précédent qui n'étaient que de 80 pour cent des sommes prévues au budget.

Au début de mai, il était versé aux oeuvres un douzième de leurs affectations respectives et les distributions subséquentes se sont faites dans la première quinzaine de chaque mois sur réception des rapports financiers et statistiques requis d'après nos conventions. Plusieurs oeuvres ont fait leur demande d'adhésion à la Fédération dans le cours de l'année et ces demandes sont actuellement sous étude. A ce sujet, le nouveau conseil d'administration devra juger sur l'opportunité d'augmenter le nombre des oeuvres affiliées.

En terminant ce rapport, je remercie les membres du Comité des finances et budgets pour leur précieuse collaboration.

Nominations

Le président du comité des nominations M. Beaudry Leman proposait ensuite les personnes dont les noms suivent aux fonctions indiquées, la durée du mandat étant limitée à un an, dans chaque cas, selon les dispositions des statuts de la Fédération. Tous les noms qu'il suggéra furent approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

L'exécutif, président, MM. Hon. P.-R. Du Tremblay, C.L.; vice-président, Beaudry Leman; représentant de l'archevêché, chanoine Albert Valois; trésorier honoraire, Paul Goulet.

Les administrateurs: Mmes Pierre Charlot, François Faure, Maurice Forget, Jos-P. Lamarche, Paul Martel, B.A., Henri Vautelet, MM. Paul Béique, L.C., J.-A. Blondeau, Bernard Brault, L.C., Maurice Chartré, C.A., Emile Corbell, R.-C., François Faure, D.S.O., A.O.C., Ernest Gohier, L.C., L.-Emile Grothé, J.-A. Julien, C.R., J.-J. Melchers, Paul Vaillancourt, Maurice Vallée, Jules Timmins.

Membres honoraires: Mgr A.-V. J. Piette, P.A., Mgr J.-A. Richard, P.D., Mgr L.-A. Dubuc, P.D., V.F.; MM. Roméo Neveu, P.S.S., V.P., supérieur des Sulpiciens; R.-P. Ivan d'Orsonnes, S.J., provincial des Jésuites; R. P. Gilles Marchand, O.M. L. provincial des Oblats; abbé Joseph Picotte, chanoine honoraire; abbé Zénon Alary, chanoine honoraire, aumônier général de la Société de Saint-Vincent de Paul; abbé J.-Emery Provost, curé de la paroisse du T. S.-Sacrament de Lachine; Ernest Savigne, P.S.S.

Fidélités commissaires: Mmes Pierre-F. Casgrain; Albanese David; Ed. Montpelt; E. de B. Panet; MM. L. G. Beaubien, Pierre Beaubien, Emile Chaput, Dr H. Cyphrot, Victor Doré, Paul Ethier, Zéphirin Hébert, Alban Janin, J.-Ed. Labelle, C.R., A. S. Nichols, Charles Moncl, brigadier général de B. Panet, Alf.-H. Paradis, L.C., Philias Paré, Honoré Parent, C.R., Georges Pelletier, Hector Racine, hon. J.-H. Rainville, C.R., hon. Alph. Raymond; hon. Donat Raymond, J.-Ernest Savard, Geo.-A. Savoy, Jos. Simard, Charles Taschereau, L.C., Guy Vanier, C.R., J.-P. Verschelden, MM. le chanoine J. N. Dupuis; chanoine Maurice Roy; Rév. Père A.-M. Séguin, O.P.; Louis Bouchier, P. S. S.; abbé Rospaire Caron; abbé Arthur Deschênes; abbé Alphonse Gibeau, abbé A. Gratton, abbé Z.-N. Hurléau, abbé J.-C. Jetté, abbé T.-G. Lessard, abbé Lucien Pineault, abbé Eugène Dufresne, R. P. Ernest Roby, S.J.; MM. Jos. Beaubien, docteur C. Bertrand; Mmes Thédée Bruneau, Hector Dery; MM. abbé L.-A. Desrosiers, abbé G.-N. Dugal, R. P. Dunstan, MM. Albert Dupuis, Arthur Gagnon, Ernest Hooper; R. P. J. Jacques, S.V.; MM. A. Ladouceur, O. Lefebvre; Mmes Pierre Beaulac, Eugène Viau.

M. Ernest Gohier, président

Les nominations terminées, M. Ernest Gohier, président de la prochaine campagne de la Fédération, déclara: "En acceptant la lourde charge que vous avez bien voulu me confier, je ne me fais pas d'illusions. Je sais que le travail à accomplir sera très difficile et, tout de suite, je vous demande, à tous, votre concours et votre coopération. Cette année, je le dis immédiatement, nous ne pourrions nous en passer. Aujourd'hui je dois vous remercier de l'organisation de la prochaine campagne est déjà assez avancée.

Docteurs, Consultez !!!

Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quarta — Infra-Rouge
Lampes à rayons X pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Bouline—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Mme François Faure, présidente

Ainsi, Mme François Faure sera la présidente de la section féminine. Les vice-présidentes seront MM. Albert Blondeau, le lieutenant-colonel Henri Desrosiers, Rodolphe Dagenais et Paul-A. Béique. Sera président de la section des noms réservés, M. Maurice Vallée; président de celle des employés, M. Henri Brabant; des sections spéciales, M. Etienne Crevier; de la régie interne, M. Jacques Larue.

Les vice-présidentes chez les dames seront Mmes Maurice Forget et Pierre Charlot. Mme Beaudry Leman sera la présidente de la section des noms réservés.

M. Léon Hurtubise fut ensuite nommé vérificateur de la comptabilité. Des votes de remerciement furent enfin proposés, aux administrateurs sortant de charge, à M. Paul Vaillancourt, à l'hôtel Windsor, et aux journaux de Montréal.

Un film de propagande, d'une valeur documentaire incontestable, fut à la fin montré à l'assistance. On s'en servira dans la prochaine campagne.

Lettre d'Europe

(Suite de la 1^{ère} page)

de Français: ne pas s'opposer à l'Anschluss, qui eût été le meilleur moyen, en inquiétant l'Italie, de la retenir aux côtés de la France. Pour avoir voulu empêcher le Reich de s'agrandir d'une population pacifique de six millions d'habitants, on lui a procuré comme allié un grand pays qui en compte quarante-quatre millions.

Ce qu'on avait appelé la politique du front de Stresa, avait été par M. Pierre Laval, avait été quelque peu ramené à l'Italie du côté de la France. Mais la question éthiopienne, d'une part, l'avènement en France du Front populaire, d'autre part, devaient détruire le front de Stresa et ramener l'Italie du côté de l'Allemagne. Alors que celle-ci, s'étant emparée de la Ligue, a pu adopter à l'égard de l'Italie une attitude amicale dans la guerre d'Ethiopie, ne pas prendre part aux sanctions, et finalement reconnaître sa nouvelle conquête, la France, membre de la Ligue et tenue par le Pacte, a dû adopter une attitude toute contraire. Le Quai d'Orsay a essayé de luyover, de manière à ménager le Pacte et l'Italie. Mais, par là, il n'a fait que des mécontents. On le rend aujourd'hui responsable de l'échec des sanctions. Comme l'a fait voir le discours de M. Mussolini à Milan, l'Italie en veut aujourd'hui à la France plus qu'à l'Angleterre, quoique ce soit celle-ci qui s'est le plus opposée à son entreprise éthiopienne. Quant au Front populaire français, son caractère antifasciste ne pouvait qu'accroître ce que l'observation du Pacte par le gouvernement avait déjà de déplaisant pour l'Italie.

Pourra-t-on, du côté français, réparer le mal commis? Les liens qui unissent les quatre Etats de la Quadruple sont moins étroits que ceux qui unissent des pays à proprement parler. Mais, pour pouvoir mettre à profit cette circonstance, il faudrait que la France adoptât une politique nouvelle, dût-elle s'émanciper, partiellement sinon totalement, de la Société des Nations.

Du reste, comme je l'ai fait plusieurs fois remarquer, ses alliances actuelles empêchent la France de s'entendre aussi bien avec l'Italie qu'avec l'Allemagne.

Voyons maintenant de plus près ce qui s'est fait à la conférence tripartite de Vienne. Un protocole, qui y a été signé, n'a pas été rendu public. Mais on a communiqué à cet égard, qui a indiqué les résultats généraux de la conférence.

Dans ce communiqué, il faut d'abord relever deux passages qui avaient pour but d'associer l'Allemagne, absente, aux délibérations italo-anglo-hongroises. Dans l'un, il est dit que M. de Kanya, le ministre hongrois, et le comte Ciano ont pris connaissance avec satisfaction des communications du gouvernement autrichien au sujet du développement des relations entre l'Autriche et l'Allemagne, la base de l'accord du 11 juillet. Dans l'autre, il est dit que le comte Ciano a fait connaître aux représentants de l'Autriche qu'il avait la Hongrie les entretiens qu'il avait eus avec le chancelier Hitler et M. von Neurath au sujet des décisions prises par les gouvernements italien et allemand de traiter les questions du Danube dans un esprit de collaboration amicale.

L'attitude qu'a observée, pendant la conférence, le représentant du Reich à Vienne, M. von Papen, a fait ressortir l'accord qu'il y avait entre l'Allemagne et les trois puissances participantes. En ce qui concerne ces trois puissances, le communiqué indique leur parfaite entente sur la base des protocoles de Rome.

Pour ce qui est spécialement de la Hongrie, le communiqué contient une déclaration de la plus haute importance. Il y est dit que les trois gouvernements ont conclu leur accord sur le principe de l'égalité de droit du gouvernement autrichien et du gouvernement hongrois pour ce qui a trait aux armements, égalité de droit qui doit leur être reconnue selon les principes de la justice. Comme l'Autriche, imitant l'Allemagne, a déjà réarmé malgré le traité de Saint-Germain, c'est donc spécialement la Hongrie qui est invitée à réarmer malgré le traité de Trianon. Il est certain qu'elle se conformera à cette invitation, de sorte qu'on doit dès maintenant envisager une grosse complication dans la politique européenne.

La Petite-Entente ne s'oppose pas absolument au réarmement de la Hongrie, mais elle demande que sa réalisation soit effectuée avec la plus stricte confidentialité et accompagnée de garanties formelles de sécurité. Si la Hongrie, n'y consentant pas, veut procéder comme l'Allemagne et l'Autriche, il faudra que la Petite-Entente ou bien se soumette, ou bien envisage un conflit avec la Hongrie et, probablement, ses alliés et amis.

Il ne faut pas perdre de vue que, la Hongrie ayant réarmé, la Bulgarie l'imitera presque certainement.

Ainsi seront réarmés tous les pays qui formaient le camp des Impériaux pendant la grande guerre. Il y a là une preuve nouvelle de la manière insensée dont les vainqueurs ont procédé dans la question du désarmement des vaincus.

Un autre passage important du communiqué a trait à la question italo-éthiopienne. Il y est dit que l'Autriche et la Hongrie "reconnaissent formellement" la souveraineté italienne sur l'Ethiopie. De son côté, l'Italie fera son possible pour associer ces deux pays à l'exploitation économique de sa nouvelle conquête.

L'Allemagne a pu reconnaître sans difficulté le fait accompli en Ethiopie, puisqu'elle ne fait plus partie de la Ligue. De la part de l'Autriche et de la Hongrie, qui en font encore partie, cette reconnaissance est un affront à l'égard de la Ligue. Mais, comme ces deux puissances s'étaient déjà émancipées du Pacte en ne prenant pas part aux sanctions et en s'opposant à l'admission des délégués du Négus à la dernière assemblée générale, il n'y avait pas de raison pour qu'elles ne s'en émancipassent pas de nouveau.

Il y a là une preuve nouvelle de la difficulté qu'il peut y avoir, pour les Etats membres de la Ligue, à concilier leur respect pour le Pacte avec la sauvegarde de leurs intérêts vitaux, et de la proposition qu'ils auront toujours à sacrifier le Pacte à ces intérêts.

Un proverbe dit qu'il n'y a que le premier pas qui coûte. Quand le premier pas lui-même ne coûte rien, à plus forte raison est-on disposé à en faire d'autres. L'Allemagne, en réarmant, avait fait un premier pas dans la voie de la répudiation du traité de Versailles. Il ne lui en avait rien coûté, puisque les autres puissances s'étaient bornées à des protestations verbales et vaines. Elle avait fait alors, en réoccupant la Rhénanie, un second pas qui ne lui avait pas coûté davantage, puisque, de nouveau, son initiative n'avait provoqué que des protestations verbales. Elle pouvait donc, sans aucune appréhension, faire un troisième pas, d'autant plus qu'il devait s'agir d'un geste beaucoup moins dangereux pour ses anciens ennemis que les deux précédents.

Ce geste, elle vient de l'accomplir en répudiant les stipulations de la partie XII du traité de Versailles relatives à la navigation fluviale sur son territoire. Il s'agit de stipulations qui imposaient à ses grands fleuves, le Rhin, la Moselle, l'Elbe, le Niemen, l'Oder, le Danube, un régime international contrairement au droit commun. C'est de ce régime qu'elle déclare s'émanciper, tout en promettant aux autres puissances, à charge de réciprocité, un régime d'égalité par rapport à la navigation fluviale allemande.

Il n'est pas impossible qu'il y ait un rapport de cause à effet entre les derniers événements diplomatiques et ce nouveau geste du gouvernement allemand. Il a peut-être voulu souligner ainsi le surcroît de puissance qu'il croit tirer de son entente raffermie avec l'Italie, l'Autriche et la Hongrie.

J'ai dit plusieurs fois, — les lecteurs du Devoir s'en souviennent peut-être, — qu'une "erreur fatale" des vainqueurs avait consisté à imposer aux vaincus des conditions de paix qu'on ne pouvait pas faire découler des quatorze et autres points du président Wilson, lesquels avaient la valeur de préliminaires de paix, et de s'être imaginé ensuite que les vaincus respecteraient ces conditions avec la même loyauté que si elles n'étaient pas déloyales. Ce qui était vrai pour le désarmement des vaincus, l'était aussi pour les clauses du traité de Versailles dont l'Allemagne vient de s'émanciper. Car ces clauses, on ne pouvait pas non plus les faire découler des points wilsoniens.

Cette erreur fatale a eu pour conséquence que les vainqueurs n'ont pas su prévoir que les vaincus se croieraient un jour autorisés à s'émanciper de ces conditions qui leur avaient été irrégulièrement imposées, qu'il n'ont pas su prendre leurs dispositions en conséquence, et qu'ils manifestent une indignation sincère, mais moins fondée, toutes les fois que les vaincus s'émancipent de telles conditions.

Après la guerre mondiale, la Pologne s'était d'abord tenue étroite, liée à la France avec laquelle elle avait conclu un traité d'alliance. Puis, elle avait voulu être représentée par les colonies étrangères, sans renoncer à son alliance avec la France, la Pologne se rapprocha de l'Allemagne et conclut avec elle, pour dix ans, un traité de non-agression. En France, on considéra cela presque comme un "lâchage", d'autant plus que le colonel Beck passait, à tort ou à raison, pour être germanophile. Mais, récemment, une nouvelle évolution s'est produite. Sans renoncer à son accord avec l'Allemagne, la Pologne s'est rapprochée de la France et de l'Angleterre. Il y a eu d'abord, pour sceller ce rapprochement, le voyage en France du chef d'état-major polonais. Puis, il vint d'y avoir le voyage en Angleterre du colonel Beck lui-même.

On interprète généralement cette évolution comme signifiant que la Pologne trouve que l'Allemagne, réarmée et surarmée, disposant d'alliances efficaces, devient trop puissante.

Il y a là comme une répétition de cette politique du "tour de valse" dont, avant la guerre, le prince de Bismarck avait parlé à propos du rapprochement de l'Italie et de la France. Un mari confiant, avait-il dit, ne devait pas s'inquiéter de voir sa femme danser un extra-tour avec un autre. C'était très spirituellement dit, comme presque tout ce que disait le prince-chancelier. Encore faut-il qu'on vole toujours distinctement qu'il est le mari. S'il devait s'agir, comme d'aujourd'hui, de compléter un pacte oriental le Locarno No 2 en préparation, alors ce nouveau Locarno pourrait être compromi.

On sait, en effet, que certaines des puissances dites locarniennes, notamment l'Allemagne, ne veulent pas entendre parler d'un nouveau Locarno qui se combinerait avec un pacte oriental.



VITTEL

GRANDE SOURCE

EAU MINÉRALE NATURELLE

Une bonne diète constitue un véritable lavage du sang.

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Embouteillage aux Sources même à VITTEL (France)

Agent général pour le CANADA

J. ALFRED QUIMET

84, St-Paul Est - MONTREAL

MORENCY FRERES LTEE

458 est, rue Ste-Catherine, HA. 6894

vous offrent un magnifique assortiment d'œuvres d'art et de peintures-œuvres par des artistes réputés tels que Icar, Luigini, Menardes, Calbet, Grellot, à des prix défiant toute compétition.

PROFITEZ DES OCCASIONS PRESENTES.

EAU des CARMES BOYER

SOULAGE LES AFFECTIONS NERVEUSES

RELEVE LES FORCES ABATTUES

RANIME LA CIRCULATION GENERALE

QUELQUES GOUTTES SUR DU SUCRE OU DANS UNE INFUSION.

Bingo nouveau genre

Le comité protecteur des Scouts catholiques du groupe Immaculée-Conception, a l'honneur d'inviter le public en général à prendre part au premier grand bingo qu'il organise au profit des scouts du groupe plus haut mentionné, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, jeudi soir, le 10 décembre 1936, à 8 h. 15. Des prix de grande valeur seront distribués.

On peut se procurer des billets en s'adressant au presbytère de la paroisse de l'Immaculée-Conception ou en téléphonant à Amherst 6075.

Alcide EBRAV

J.-R. JOLY
propriétaire
BELAIR 3126
255 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Le Tonique ZYMOPHOS

contient des glycérophates pour les nerfs et des enzymes pour la digestion

Le trophée Grey

décerné à Québec

NOTRE PROVINCE COMPTE LE PLUS GRAND NOMBRE DE CADETS

London, Ont., 1er (C. P.) — La province de Québec a gagné cette année le trophée Earl Grey. Ce trophée est décerné à la province qui a le plus grand nombre de cadets, en regard au chiffre de sa population scolaire.

La province de Québec compte 49,997 cadets sur une population scolaire de 318,472, soit une proportion de 15.4 pour 100.

L'Édu-Prince-Edouard, qui s'est classé deuxième, n'a obtenu qu'une proportion de 7.7.

Il y avait en tout, à l'inspection des corps de cadets, du Canada, 78,220 cadets, sur une population scolaire totale de 1,128,150.

AUJOURD'HUI :

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton, "La Maison de Joëlle

— DEMAIN —

PLUS DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 5.
Minimum aujourd'hui 0.
Même date l'an dernier 13.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.50, 11 h. 30.50.
Chiffres fournis par la Maison
"L.R. de Montreuil 300-A St-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Des pactes d'entr'aide militaire

Entre la France, la Grande-Bretagne et la Belgique

PARIS, 1er. (S.P.A.) — On dit que la France veut proposer à la Grande-Bretagne et à la Belgique des pactes d'entr'aide militaire contre les agressions. On proclamerait ces pactes des mesures de sécurité prises par des pays "démocratiques", et cela permettrait de demander aux États-Unis sinon leur adhésion, au moins une manifestation de sympathie. Le ministre des affaires étrangères, M. Yvon Delbos, doit faire une déclaration à la Chambre des députés vendredi prochain. Il se peut que cette déclaration indique ce que vaut la nouvelle attribution à la France le projet de conclure des pactes militaires avec la Grande-Bretagne et la Belgique.

Après la déclaration de M. Delbos, le président du Conseil Blum demandera à la Chambre un témoignage de confiance pour la ligne de conduite qu'il suit quant aux efforts que les communistes font en vue d'obtenir l'abrogation de la politique de non-immixtion en Espagne. Certains disent que le gouvernement Blum démissionnera si les éléments du Front populaire n'approuvent pas cette politique. Mais d'autres estiment possible que le gouvernement se maintienne en obtenant de groupes du centre l'appui que les communistes lui refusaient.

LONDRES, 1er. (S.P.C.) — Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Anthony Eden, a déclaré aux Communes que le gouvernement s'est prononcé contre toute tendance à diviser l'Europe en camps hostiles, surtout s'il s'agit d'une hostilité de source idéologique. Il a fait cette déclaration au sujet du pacte anticommuniste que le Japon et l'Allemagne ont conclu. Mais des observateurs se demandent s'il y a lieu de la croire applicable au projet que la France aurait formé de conclure avec la Grande-Bretagne et la Belgique des pactes d'entr'aide militaire que l'on qualifierait de mesures prises pour la sécurité de pays "démocratiques". Au cours d'un débat sur la politique étrangère, des travaillistes ont reproché au Portugal d'aider les Espagnols blancs. Il est à noter que M. Eden a pris la défense du Portugal, en une certaine mesure. Il a dit notamment qu'il croit que le Portugal n'est pas plus coupable que d'autres pays, quant à la situation espagnole.

L'entrée en fonction d'un nouveau ministère

Le ministère fédéral des mines et des ressources naturelles issu d'une fusion votée lors de la dernière session existe officiellement à partir d'aujourd'hui — Nomination de M. R. A. Hoey — Réorganisation

Ottawa, 1er (C.P.) — MM. Macenzie King, premier ministre, et E. A. Crerar, ministre intéressé, ont conjointement annoncé hier soir que M. R. A. Hoey, ancien ministre de l'Instruction publique du Manitoba, devient le chef de la nouvelle division du bien-être et de l'environnement, au service des affaires indiennes du ministère des mines et des ressources naturelles.

La loi qui crée ce nouveau ministère entre en vigueur aujourd'hui même. Il se compose de quatre anciens ministères, ceux des mines, de l'intérieur, des affaires indiennes et de l'immigration et de la colonisation.

M. Crerar a rappelé que M. Hoey exerce pendant neuf ans la direction du ministère manitobain de l'Instruction publique, après avoir été ministre de l'Hygiène.

Au service des affaires indiennes, M. Christianson, inspecteur des agences de l'Alberta, devient surintendant général des agences; M. C. P. Schmit, inspecteur suppléant des agences de la Saskatchewan, lui succède à son poste d'Alberta, et le Dr Thomas Robertson succède à M. Schmit.

Le nouveau ministère, dont le sous-ministre est M. Charles Campbell, se compose de cinq services, les directeurs de ces services sont: M. John McLeish, mines, Roy A. Gibson, terres, forêts et parcs, J. M. Wardle, levés topographiques, H. W. McGill, affaires indiennes, et F. C. Blair, immigration.

Toutes les divisions communes aux cinq services sont centralisées au bureau du sous-ministre. C'est une mesure d'économie. M. C. W. Jackson, secrétaire particulier de M. Crerar, devient secrétaire du nouveau ministère; il s'occupera du personnel, des achats, des publications et des services juridiques et postaux.

Le nouveau ministère aura 4,000 employés et 163 employés supplémentaires.

La fusion des cinq ministères qui composent celui des mines et des ressources naturelles, épargne en gros à l'Etat \$181,000 par an, mais sur certaines augmentations de traitements, cette économie s'établit en définitive à \$144,000.

Les employés licenciés ont été choisis parmi ceux qui sont sur le point de prendre leur retraite (le point de garde jusqu'à ce moment-là) comme employés surannés, ceux qui peuvent facilement passer à ce poste.

Tout le personnel du ministère sera bientôt groupé dans le même édifice. Il occupe en ce moment des bureaux dans 24 édifices différents.

LE DEVOIR — CONCOURS NOS 4 et 5

Inclure ce coupon et d'autres formant une série consécutive de dix numéros, avec votre réponse au concours.

Ces numéros paraîtront de temps en temps dans le "DEVOIR" — n'en manquez pas!

La campagne municipale

Assemblée de M. Rochefort demain soir, à Saint-Henri — Mise en nomination des candidats demain midi, à l'hôtel de ville — Aucun discours

M. Candide Rochefort tiendra sa seconde grande assemblée le soir de la nomination demain, 2 décembre, à la salle municipale de Saint-Henri, place St-Henri, 4009 rue Jacques-Ouest. L'assemblée commencera à 8 h. 30 précises. M. Rochefort parlera vers 9 h.

A l'hôtel de ville, demain

M. J. Etienne Gauthier, greffier de la cité, nous prie de publier le communiqué suivant concernant l'ouverture de la mise en nomination à l'hôtel de ville, demain midi:

Comme en 1934, les autorités municipales ont décidé, pour faciliter la nomination des candidats aux postes de maire et d'échevin pour l'élection qui doit avoir lieu le 14 décembre prochain, de fermer, pour l'expédition des affaires ordinaires, l'hôtel de ville, de 11 h. de l'avant-midi à 1 h. de l'après-midi, le 2 décembre prochain, date de la mise en nomination.

Les personnes qui se trouveront à l'hôtel de ville à l'heure en premier lieu mentionnée devront évaluer cet édifice sur l'ordre qui leur sera donné par les membres du corps de police, hormis les candidats et leurs agents, au nombre de deux au plus, qui pourront y séjourner pendant ce temps et qui devront se pourvoir d'une carte émise spécialement à cet effet par le greffier de la cité.

Les candidats ou leurs agents qui ne se trouveraient pas à l'hôtel de ville lors de la fermeture de la porte centrale (rue Notre-Dame) pourront pénétrer par l'une ou l'autre des portes latérales (rue Gosford ou place Vauquelin).

Il va de soi que le bureau du greffier, celui du trésorier et, s'il y a lieu, le bureau des estimateurs, resteront ouverts pendant les heures ci-dessus spécifiées, mais pour les fins de la nomination seulement.

Il est entendu qu'aucun discours ne sera prononcé à l'hôtel de ville par les candidats lors de la nomination.

Dans Montcalm

M. Armand Gagnon, candidat à l'échevinage dans le quartier Montcalm, ouvrira sa campagne électorale demain soir par une assemblée dans la salle de l'école St-Jacques. Les orateurs seront MM. S. A. Baulne, Edouard Archambault, D. A. Tannuzzi.

M. J. A. Sabourin se retire en faveur de M. Barrière

M. J. Adrien Sabourin, candidat à l'échevinage dans le quartier Ahuntsic, désire avisier les électeurs du quartier qu'il se retire de la lutte et qu'il appuie la candidature de M. Omer Barrière. M. Sabourin assistera demain soir à l'assemblée de M. Barrière dans la salle municipale de Bordeaux, avenue du Bois-de-Boulogne, où il donnera les raisons de sa démission. Il prie ses amis de se rallier à M. Barrière.

M. Edouard Archambault

Voici la liste des assemblées de M. Edouard Archambault, candidat à l'échevinage dans le quartier Delorimier: 2 décembre, assemblée à l'école St-Dominique, 4615 Delorimier; 8 décembre, assemblée à l'école St-Thomas, 1315 Gifford; 10 décembre, assemblée à l'école St-Louis de Gonzague, 2430 Terrasse Meunier; 13 décembre, assemblée à l'école Chamilly de Lorimier, 2015 Gifford.

Villeray

M. J. A. Demeule, candidat à l'échevinage dans Villeray, tiendra une assemblée demain soir dans la salle paroissiale St-Vincent-Ferrier, angle des rues Henri-Julien et Jarry.

M. Wilfrid Prézeau, candidat dans Villeray, tiendra une assemblée ce soir dans la même salle.

Un communiqué nous annonce que M. Ernest Nantel, dont il avait été question comme candidat dans Villeray, s'est retiré en faveur de M. J. A. Demeule.

Préfontaine

M. Roger Senécal, candidat à l'échevinage dans Préfontaine, tiendra une assemblée demain soir dans la salle de l'école Louis-Joliet, angle Darling et Hochelaga.

Saint-Denis

M. J. M. Savignac, président du comité exécutif, échevin et de nouveau candidat dans St-Denis, tiendra une assemblée demain soir dans la salle de l'école William-Dawson.

Hochelaga

M. Edmond Hamelin, candidat dans Hochelaga, tiendra une assemblée demain soir dans la salle de l'école Baril.

Saint-Jean

M. Elzéar Simard, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Jean, tiendra une assemblée demain soir dans son comité, 6776, rue St-Laurent.

Comités

Dans Maisonneuve: M. S. A. Bonville, candidat dans Maisonneuve, annonce l'ouverture de son comité central à 4844, est, rue Ste-Catherine.

Dans Delorimier: M. J. G. Ratelle, candidat dans Delorimier, annonce l'ouverture de son comité central à 1594, est, rue Mont-Royal.

Dans St-Jean: M. Elzéar Simard, candidat dans St-Jean, annonce l'ouverture de son comité central à 6676, rue St-Laurent.

Maisonneuve

M. René Quesnel, candidat de l'ensemble dans le quartier Maisonneuve, tiendra une grande assemblée, à huit heures trente, mercredi soir, en son comité central, 4216, est, rue Sainte-Catherine.

Bourget

Une délégation a offert hier soir à candidature à l'échevinage à M. Arthur Arcand, qui a accepté.

St-Henri

Ce soir, salle du Collège de St-Henri, à 8 h. 30, assemblée de M. J. H. Delisle, candidat à l'échevinage.

89 candidats

Hier soir 89 candidats avaient demandé leur bulletin de présentation et déposé les \$100. réglementaires, et 56 d'entre eux avaient fait le dépôt de \$500.

Voici les noms des candidats qui, à midi, avaient fait leur dépôt de \$500:

Ahuntsic: Germain Bock et Omer Barrière.

Bourget: Trefflé Lacombe et Wilfrid Blanchette.

Crémazie: Joseph Monette et Gérald Gravel.

Delorimier: Joseph George Ratelle et Edouard Archambault.

Hochelaga: Jean-Paul Chauvin, Edmond Hamelin et Louis-Ovide Jalbert.

Lafontaine: Aucun.

Laurier: Max Seigler.

Maisonneuve: Oscar Lalonde, Georges Caron, Ernest-Gilbert Alard.

Mercier: Abraham Dupéré et Lucien Beauchemin.

Montcalm: Armand Gagnon et Joseph-Emile Dubreuil.

Mont-Royal: Léo McKenna.

Notre-Dame de Grâce: W. H. Bigg.

Papineau: Hector Dupuis.

Préfontaine: Armand Taillon, Roger Sénécal.

Rosemont: Joseph-Henri Brien et Hector-Guillaume Lortie.

Saint-André: Georges-Samuel Layton.

Sainte-Anne: Thomas O'Connell.

Sainte-Cécile: Joseph Moreau.

Saint-Denis: J. M. Savignac, René Binet, S. A. Baulne.

Saint-Edouard: Alfred Filion.

Saint-Eusèbe: Joseph-Henri-Antoine Lavoie, Israël Nantel, Joseph-Wilfrid Riël.

Saint-Gabriel: Francis-Joseph Hogan.

Saint-Georges: William Smiley Weldon.

Saint-Henri: Allan Bray et Wilfrid Saint-Pierre.

Saint-Jacques: aucun.

Saint-Jean: Elzéar Simard et Zénon Lesage.

Saint-Jean-Baptiste: Arthur Landry.

Saint-Joseph: Ovide Taillefer.

Saint-Laurent: Max Finestone.

Sainte-Marie: Eugène Bélanger.

Saint-Michel: Dave Rochon.

Le ballet

De Schumann à Debussy

Le Ballet de Monte-Carlo a inauguré, hier soir, au His Majesty's, devant une salle d'une élégance inusitée, une courte saison de spectacles chorégraphiques. Le programme du gala de début opposait les plus heureux contrastes. Les danseurs et ballerines du colonel de Basil ont, en effet, illustré par des figures d'une grâce et d'une précision remarquables, une vigoureuse fresque musicale dans laquelle on pouvait relever tour à tour la couleur sentimentale, un peu trop précieuse d'un Schumann et les demi-teintes suggestives, fortement imprégnées de poésie, d'un Debussy, en passant par les couleurs crues, d'une splendeur barbare, de Rimsky-Korsakoff et de Borodine.

La chorégraphie préparée par Michel Fokine pour les Papillons de Schumann est un poème gracieux qui convient particulièrement aux ballerines de Monte-Carlo et qui rappelle, par sa délicatesse, sa légèreté, les inoubliables préludes de Chopin présentés par le même ensemble, lors de ses précédents spectacles. L'on a revu avec plaisir, dans ce ballet, Tatiana Riabouchinska.

Le deuxième ballet présenté hier soir, poème chorégraphique composé d'après le célèbre Prélude à l'Après-midi d'un Faune, de Debussy, était sans contredit le spectacle attendu avec le plus d'impatience par l'auditoire. L'on pouvait même remarquer dans une loge une élégante jeune femme qui s'était fait préparer, pour l'occasion, une coiffure de Faune (1). Plusieurs ont été déçus de la sobriété du décor, qui permettait moins l'illusion, et de l'austérité du costume, des nymphes. Il n'en reste pas moins que la forte composition de David Lichine restera comme l'un des plus beaux souvenirs de la soirée. Lichine n'a sans doute pas encore acquis la sûreté, la concentration d'un Nijinsky ou d'un Lifar mais ce jeune danseur a eu, dans la composition de son Faune, plusieurs éclairs de génie, et l'on peut dire que le Faune d'hier soir constitue l'un des plus surs espoirs du Ballet de Monte-Carlo.

Schéherazade ou Chehrzade) a servi de transition éblouissante, entre Schumann et Debussy. Avec la musique de Rimsky-Korsakoff, la chorégraphie de Michel Fokine et les décors et costumes de Léon Bakst, le spectateur relit l'une des premières pages des "Contes des mille et une nuits" — ni on enchanter son enfance. Il est plongé dans la chaude atmosphère de l'Orient. Ce n'est plus ici l'impressionnisme délicat de Debussy, mais c'est le réalisme à la fois splendide et brutal de Rimsky. C'est la passion exaspérée dans un décor trop luxueux, résumée par l'esclave favori de Zobeïde (Yurek Shabalevsky).

Comme dernier tableau: les danses poloviennes du Prince Igor de Borodine, enchevêtrement de danses barbares pleines d'exubérance et de rythme, exécutées dans la steppe russe. Ici, c'est vraiment la symphonie des couleurs avec laquelle se fondent la symphonie des sons et la symphonie des prodiges d'orchestre. Digne épisode d'un spectacle particulièrement coloré.

David Lichine, qui a fait, hier soir, une si forte impression, sera de nouveau en vedette, ce soir, avec toute la troupe, dans quatre nouveaux ballets.

Lucien DESBIENS

Une exposition artistique sur Montréal

Le comité d'enseignement du civisme de la Ligue du progrès civique annonce une Exposition artistique consacrée à la ville de Montréal.

Cette exposition groupera la peinture et la sculpture ayant trait à la métropole du Canada.

Une telle exposition demande des préparatifs longs et soignés. Aussi cette exposition n'aura-t-elle lieu probablement qu'au mois d'octobre 1937 au mois de janvier 1938.

Elle durera d'un à deux mois.

Bateau retenu par la glace

La formation de la glace sur les fleuves, lacs et rivières fait nombre de navires captifs.

Dans le canal de Lachine la nuit dernière, huit navires sont restés à l'ancre, y compris le remorqueur *Jon Voyage*, qui depuis quelques jours s'agitait dans le canal pour éviter la formation de la glace.

Sur le fleuve, les navires se meuvent lentement et précautionneusement. Des brise-glace leur frayent à voie.

Du Sault-St-Marie, on apprend que 17 navires sont emprisonnés par les glaces dans les canaux des Grands-Lacs. A cet endroit, on va s'organiser pour lutter contre la glace, car il reste encore 70 navires à faire descendre vers le sud des lacs.

Bulletin météorologique

Toronto, 1er (C.P.) — Voici le temps qu'il fera probablement demain dans les différentes régions de la province de Québec:

Golf, rive nord et baie de Chaleur: beau et assez froid;

bas Saint-Laurent: partiellement nuageux, un peu plus doux;

vallées de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: vents de l'est, puis du sud, partiellement nuageux, plus doux, probablement un peu de neige;

Le bulletin météorologique

Le bulletin météorologique

Le bulletin météorologique

Le bulletin météorologique

Le bulletin météorologique

Le bulletin météorologique

Le bulletin météorologique

Bataille dans le quartier universitaire de Madrid

Blancs et rouges sont aux prises, depuis ce matin

Madrid, 1er (S. P. A.). — Des miliciens rouges et des soldats blancs se battent dans le quartier universitaire depuis ce matin. On affirme que les rouges ont arraché l'hôpital aux blancs, en faisant sauter une partie de l'immeuble au moyen de mines.

Des membres du conseil de la défense rouge disent que les troupes blanches attaquent très violemment, pour étendre leur front vers le nord de Madrid. (La nuit dernière une dépêche que l'agence Havas a reçue de Madrid annonçait ceci: des porte-parole du "gouvernement" ont affirmé que la milice rouge a pris l'offensive dans tous les secteurs importants du pays. Ce que disent maintenant des conseillers rouges indique que la milice rouge se trouve réduite à la défensive, au moins au nord de Madrid.) L'aviation et l'artillerie blanches soumettent les positions rouges des quartiers de Rosales et

de Castro-Camino à un bombardement intense.

Les hostilités ont recommencé au pays basque et dans la province d'Oviedo. On apprend qu'un combat a lieu près de Vitoria.

Il y a plusieurs heures, des aviateurs rouges ont jeté en territoire blanc des feuillets de propagande. Ces feuillets portaient cette assertion entre autres: ces jours derniers, les troupes du "gouvernement" ont tué 10,000 révoltés au cours d'une série d'offensives qui changent le cours de la guerre.

Talavera de la Reina, 1er. (S.P.C. Havas). — Dans une allocution radiophonée il y a plusieurs heures, un porte-parole du front blanc a annoncé que les opérations militaires entrent dans une phase qui se terminera par la prise de Madrid.

La neutralité des nations américaines

Le projet Hull qui sera soumis à la conférence panaméricaine

Buenos-Ayres, 1er. (A.P.) — C'est le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, qui prononcera cet après-midi le discours d'ouverture de la conférence panaméricaine. Le ministre des affaires étrangères de l'Argentine, M. Carlos Saavedra Lamas, agira comme président provisoire de la conférence.

Les délégués des vingt-et-un pays représentés se réuniront à quatre heures cet après-midi.

Les délibérations ne commenceront toutefois que jeudi car il faudra d'abord disposer des questions de procédure, qui seront réglées par un comité de direction composé des vingt-et-un chefs de délégation.

Le principal projet qui sera soumis à l'approbation des délégués est une proposition de traité de neutralité qui a été préparé par le secrétaire Cordell Hull et qui interdirait aux nations américaines de porter secours aux belligérants en temps de guerre. Le projet comporte la création d'un comité consultatif permanent composé des ministres des affaires étrangères des nations américaines qui communiqueraient entre eux par radio-téléphone et par fil afin d'agir promptement toutes les fois qu'il y aurait risque qu'une nation américaine fût entraînée dans un conflit.

L'agenda officiel de la conférence se résume comme suit:

1) organisation de la paix — méthodes à suivre pour prévenir ou régler de façon pacifique les différends entre nations américaines, mesures qui seraient de nature à resserrer les liens qui unissent les nations américaines ou qui peuvent faciliter la collaboration avec les autres nations;

2) neutralité — les règlements qui ont trait aux droits et aux devoirs des neutres et des belligérants;

3) limitation des armements — nécessité de limiter les organismes de défense nationale;

4) questions judiciaires — mesures à prendre pour codifier le droit international;

5) questions économiques — mesures à prendre pour stimuler les échanges entre les nations américaines;

6) collaboration intellectuelle — établissement de relations culturelles entre nations américaines et développement d'un esprit de désarmement moral.

Le surintendant de l'Instruction publique, M. Delage, communique aux organisateurs du Congrès d'éducation qui se tiendra à Montréal prochainement la déclaration suivante:

"Pour me rendre au désir qui m'a été exprimé, j'autorise, par les présentes, les commissions scolaires catholiques de la région de Montréal à donner congé à leur personnel enseignant afin qu'il puisse assister au Congrès d'Education qui sera tenu à Montréal, à compter du 4, dans la soirée, au 8 décembre prochain.

Le surintendant de l'Instruction publique,

Cyrille-F. DELAGE."

Albums d'images à colorier

Série 701 — MON PREMIER A B C — 7 x 10 1/2, 12 pages, couverture en couleurs. 10s l'unité; par la poste, 13s.

Série 711 — MON A B C — 9 1/2 x 10 1/2, 16 pages, couverture vernie. 15s l'unité; par la poste 18s.

Série 726 — ALPHABET — 9 1/2 x 12 1/2, 20 pages, couverture vernie. 20s l'unité; par la poste 25s.

Série 27 — CARTES POSTALES à colorier, album 7 x 10 1/2, 8 pages, 4 cartes postales au feuillet, couverture illustrée chromo. 4 volumes différents. 15s l'unité; par la poste 18s.

Série 32 — Format oblong, 9 1/2 x 13 1/2, 8 pages, couverture vernie, 3 volumes différents. 15s l'unité; par la poste 18s.

Série 30 — Album mesurant 9 1/2 x 13, 8 pages, papier épais, couverture vernie, carton souple. Edition très soignée. L'assortiment se compose de 4 volumes différents, savoir: animaux, sports, moyens de transport, etc. 25s l'unité; par la poste 30s.

Série 1334 — Format oblong, 13 x 11, 24 pages, couverture vernie. 2 modes. 25s l'unité; par la poste 30s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal Be. 3361

avant et après le meurtre.

M. le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste de la province, a déclaré que les deux vieillards étaient déjà morts lorsque l'incendie a détruit leur maison à Namur, Québec, dans la nuit du 6 au 7 avril dernier. Il a ajouté qu'il ne faut pas se donner pour lui qu'ils ont été assassinés. Plusieurs témoins ont raconté comment ils se sont aperçus, le matin du 7 avril, que la maison avait été détruite par le feu et comment ils ont découvert deux cadavres que l'on a identifiés comme ceux de Leclerc et de Dubevoir. On sait qu'il a été impossible de retrouver le corps de Mme Dubevoir qui semble avoir été assassinée en même temps que son mari. Les témoins ont aussi raconté que Leclerc portait au cou une bande de coton suffisamment serrée pour l'étrangler.

de Castro-Camino à un bombardement intense.

Les hostilités ont recommencé au pays basque et dans la province d'Oviedo. On apprend qu'un combat a lieu près de Vitoria.

Il y a plusieurs heures, des aviateurs rouges ont jeté en territoire blanc des feuillets de propagande. Ces feuillets portaient cette assertion entre autres: ces jours derniers, les troupes du "gouvernement" ont tué 10,000 révoltés au cours d'une série d'offensives qui changent le cours de la guerre.



Directrice : Germaine BERNIER

LETTRE DE FADETTE

LEGENDE

De tout temps, les hommes ont aimé bercer leur imagination de contes fabuleux, de récits merveilleux qui leur faisaient oublier un moment la pauvre misère humaine.

Les peuples aryens eurent d'admirables légendes, transmises d'âge en âge et venues jusqu'à nous.

Les Perses, les Egyptiens ont laissé de beaux récits qui aujourd'hui encore enchantent les peuples.

Le christianisme, cette mine inépuisable et touchante de toute la beauté humaine répandue sur la terre, a légué à l'humanité sa Légende dorée, qui s'enrichit sans cesse de nouvelles merveilles.

Le moyen âge créa les légendes héroïques de la chevalerie: Charlemagne et ses douze pairs, les aventures de Roland, la fée Mélusine, Robert le diable, etc. On ne les compte pas!

Mais les légendes qui flûtèrent avec une émotion profonde l'âme des pays sont celles qui se racontent au fond des campagnes, durant les longues veillées, autour du feu, par les vieux qui les apprirent de leurs anciens qui les tenaient des leurs.

Parce que les êtres simples gardent la foi et la candeur des temps primitifs, leurs récits ont empreints d'un sursis quasi biblique: leur parler est robuste, imagé, simple, d'une simplicité convaincue qui vous transmet leur émotion, sinon leur crédulité.

En Gaspésie j'ai recueilli de ces légendes remontant aux premiers établissements français. Elles sont précieuses parce qu'elles se sont conservées intactes dans l'atmosphère inviolable du berceau de la nation canadienne. Elles ont encore l'accent de la chère belle France et la physionomie et la couleur de notre Canada où elles sont nées.

Elles ont été transmises sans altération, d'une génération à l'autre, par ceux qui ne lisent et n'entendent rien pour les distraire. Face à la mer, entourés de leurs forêts, ils n'ont qu'à se recueillir pour évoquer, sur la pointe de tel rocher ou à l'entrée de telle grotte, l'histoire fantastique que leur racontait leur aïeul, tenant leur main d'enfant et leur indiquant l'endroit où « cela s'était passé ».

A moi aussi le vieux Garel montra le lieu d'un miracle, à ce qu'il prétendait. Je mis la main dans l'eau glacée qui dégingolait dans le clair ruisseau qu'alimentait la chute rapide.

— Voyez-vous ça, Madame? C'est notre bonne sainte Anne qui a fait soigner cette cascade du roc, pour la vieille Quenelle qui pensait mourir de soif et de fatigue. Ça se passait il y a des temps et des temps et c'était celui du grand-père de mon père qui aurait passé cent ans s'il était encore de ce monde!

Faut vous dire que la bonne femme avait marché à travers les montagnes que vous voyez (il fit un geste circulaire), elle venait de la forêt ben loin où elle demeurait avec ses deux gas, des bûcheux, des espèces de sauvages, qui fréquentaient personne et rebutaient les avances du bon monde.

Un sauvage, un vrai, celui-là, revenant de Gaspé, avait dit à la vieille, en passant, qu'on attendait le prêtre à Percé, qu'il feignait de prêcher toute la semaine... et c'est là que Quenelle tout en l'air!

Une mission, elle se rappelait d'en avoir suivi une dans sa jeunesse avant toutes ses traverses, et elle traitait à celle-ci aussi sûr qu'elle était la bonne femme Quenelle!

C'était loin, ses jambes étaient raides, elle ne savait pas le chemin et ses méchantes gas voulaient pas la conduire. Elle traitait quand même et c'est sainte Anne qui aurait soin d'elle.

La d'la partie! Monte une montagne, descend l'autre, grimpe encore, elle marche dans la direction de Percé et vous savez un peu ce que ça veut dire de faire son chemin en pleine forêt!

A moitié morte, ses hardes déchirées, ses pieds saignants dans ses sabots fendus, elle arrête juste ici, et à genoux elle prie à sainte Anne: — Venez m'aider, bonne mère! J'ai soif, j'en peux plus de fatigue et il faut pourtant que je me tende! C'est pour entendre parler de votre petit-fils, c'est pour l'avoir encore un fois dans mon cœur que je viens de si loin, je compte sur vous... Vous avez éloigné les loups et les autres, mais si je peux pu avancer, à quoi ça sert!

De fatigue elle s'endort au pied d'un arbre et voilà-t'y pas qu'elle est réveillée par une femme qui lui dit: — Bois de l'eau fraîche, baigne tes pieds pour les rafraîchir et continue ton chemin, c'est le bon Dieu qui t'attend au bout.

— Il n'y a pas d'eau, j'ai ben regardé, j'ai si soif!

Regarde encore.

En levant la tête, elle voit un filet d'eau qui grossit, grossit et c'est une grosse cascade qui descend en écumant le long du roc. Vous la voyez, Madame...

La bonne femme tremble: — Etes-vous donc une fille au bon Dieu pour pouvoir... mais nix! Plus personne, la femme a disparu et l'eau rejaillit jusqu'à elle.

C'était sainte Anne, Madame, en y pensant, elle la reconnaissait: son visage un peu vieux, sa mante brune, ses grands yeux maigres...

Après s'être rafraîchie, elle repart toute vaillante et bientôt elle voit la mer qui moutonne, l'île, le Rocher, les cabanes de la côte.

Ben, on peut dire que, c'est fois-là encore, sainte Anne avait ben fait les choses!

FADETTE

Costume féminin de 1840

EXTRAIT D'UN VOYAGE DU DR P.-Z. HEBERT.

Les deux chapitres que la pitié filiale de l'auteur consacre à sa mère sont révélateurs des mœurs du temps. Il nous décrit d'abord sa mère avant le mariage, et, après en avoir esquissé le portrait, il passe à son costume. Il s'agit d'une jeune fille aux environs de 1840 à la campagne.

« Sa taille un peu épaissie supportait une jupe bleue à la mode des paysans du lieu; un petit corsage à basque et à longues manches étroites, fait d'étoffe plus légère que la jupe, revêtait le haut du corps et dispersait en quelque sorte les formes naturelles, tandis qu'un tablier en toile écru, attaché autour de sa taille, servait de protection pour sa jupe. Toutes ces étoffes étaient de fabrication domestique.

« Quand elle sortait, elle se couvrait la tête d'une sorte de capeline d'indienne alors à la mode, qui se prolongeait en avant pour protéger la figure contre le soleil. Cette coiffure pouvait se laver, étant faite de telle manière qu'on pouvait y insérer des cartons ou des bachelles pour la tenir en forme autour de la figure; au bas, elle était pourvue d'une collerette qui retombait sur le dos et les épaules pour garantir le cou.

« Elle portait aussi, quelquefois, pour se couvrir les mains et particulièrement pour jardiner, ou sortir, une espèce de gants tricotés, à manchettes longues, sans bouts de doigts, qu'on appelait « menottes » et qui laissaient le bout des doigts nus et libres. Ses jambes étaient revêtues de gros bas de laine bleue ou grise, tricotés à la main, et ses chaussures consistaient en mocassins de cuir de bœuf rouge, faits à la manière des Sauvages.

« Ce costume de la semaine était remplacé, le dimanche, par une robe d'indienne pâle, des chaussures françaises, un petit chapeau en paille orné d'un ou deux rubans et, quelquefois, un fichu autour du cou.

« Cet humble habillement était loin de laisser entrevoir les richesses inestimables du cœur qui battait en dedans, richesses morales auxquelles la somptuosité des palais n'aurait pu rien ajouter, mais qu'elle aurait peut-être altérée ou pervertie, richesses de pur dévouement, de désintéressement sans réserve, qui ne peut atteindre son développement complet que chez une mère, et, plus particulièrement encore chez une mère pauvre; joints à cela, la probité et le sentiment religieux, que lui avaient inspirés ses parents; mais, si sa bonté de cœur et sa moralité n'étaient pas bien apparentes à un âge si tendre, (elle se maria à quinze ans) ses charmes personnels ne manquaient pas de l'être. »

(Le Richelieu).

LES FEMMES NON MARIÉES EN ANGLETERRE

Les femmes non mariées ont leur propre candidature pour le Parlement aux élections partielles de Preston.

Mlle Florence White, de Bradford, faisant partie de la National Spinsters' Pensions Association, s'est présentée et si elle est élue elle a l'intention de consacrer son temps à la Chambre des Communes au soutien d'une charte pour femmes non mariées. Le but principal de l'Association des femmes non mariées est d'obtenir des pensions pour les femmes célibataires à partir de 55 ans.

Mlle White déclare que des membres du Parlement de tous les partis ont déjà promis leur aide pour cette cause.

UN TILLEUL MILLENAIRE

A Pritschitz, en Carinthie, existe, à l'endroit où la route provinciale débouche sur la grande chaussée vers l'Italie, un tilleul qu'on considère, avec raison, comme un des plus vieux arbres du monde. Selon certaines anciennes chroniques roumaines, on attribue à cet extraordinaire végétal l'âge de 1.300 ans. Afin que ce tilleul, monument et attrait principal de la région, soit désormais à l'abri du danger, celui des hommes, car celui du temps ne peut être prévenu — le gouvernement vient de l'ériger en monument national.

Des cérémonies auront lieu prochainement à cette occasion, qui réuniront, à l'ombre de l'abondant et frémissant feuillage de cet acétre, tous les admirateurs de la

ge», longtemps désiré et rêvé? Et sur ce Lotus où elle croyait ne connaître personne, ne venait-elle pas de surprendre une figure presque familière?

Bang!... bang!... Plus impérieux, le gong avait les retards d'acier d'avoir à se presser.

— Si nous allions dîner? suggéra Germaine Vosges. Nous parlerons plus commodément à table que sur ce sol mouvant.

La jeune fille acquiesça. Sur le seuil de la salle à manger, brillamment éclairée, son compagnon l'aida à se débarrasser de son manteau de pluie, et elle apparut, en pleine lumière, aux yeux des rares convives, comme la radieuse image de l'harmonie et de la grâce faites femme.

D'une taille un peu au-dessus de la moyenne, admirablement proportionnée, elle possédait un visage qui attirait et retenait, bien qu'il ne fût pas d'une régularité sensationnelle. Mais les yeux étaient incomparables, tant par leur forme que par leur couleur et leur intensité d'expression. Tour à tour gris, verts ou bleus, pailletés d'or, ils conser-

Les funérailles du roi des tziganes

Des milliers et des milliers de personnes ont assisté, l'autre matin, à Saint-Potien, aux funérailles du roi des tziganes, Pierre Vados, qui, dans le civil, fut un grand marchand de chevaux et un habile cescaco.

Devant la maison du défunt, car il ne menait plus, comme ses congénères, une vie vagabonde et errante, s'était amassée une foule énorme; une autre foule, non moins dense, s'était rangée sur le parcours que devait suivre le cortège funèbre. La bière de ce roi de la bohème était déposée sur un carrosse de gala, tout en verre et tiré par quatre paires de chevaux noirs. Derrière ce corbillard d'apparat marchaient les parents, les amis, les familiers du mort, et des centaines de tziganes, représentant les diverses tribus, venus de tous les coins de la Basse-Autriche. En vertu d'un antique usage, dans la maison de Pierre Vados les parents, après l'inhumation de leur proche, ont déposé les chaussures et le fouet du disparu, quelques bouteilles de vin, un quartier de viande de bœuf salé et une miché de pain.

Chaussures pour chevaux

Les habitants d'Edmonton se plaignaient d'être réveillés très tôt le matin par le bruit que faisaient dans les rues les pas des chevaux attelés aux voitures de laitiers ou de maraichers.

Les autorités ont annoncé qu'elles allaient expérimenter le système de «chaussure de caoutchouc» pour chevaux. Si l'essai et concluant, les bonnes gens d'Edmonton pourront dormir tant qu'ils le voudront.

Quand fera-t-on quelque chose pour les «bonnes gens» de Montréal qui, trop souvent, ne peuvent dormir qu'une heure du matin pendant trois saisons de l'année?

La sagesse de Louis XVIII

Louis XVIII essayait en vain de modérer les esprits, mais il avait tort à faire avec son entourage.

Le duc de Berry surtout se laissait aller à des brutalités de langage ou de geste qui pouvaient être fort dangereuses.

Un jour, il s'emporta contre un colonel de la garde et lui arracha ses épaulettes; le colonel, furieux, porta la main à la garde de son épée, mais le roi, qui était présent, lui fit un signe: «Colonel, mon neveu vient de vous ôter vos épaulettes parce qu'il savait que je vous destinais celles de général.»

Faits et glanes

LES FEMMES NON MARIÉES EN ANGLETERRE

Les femmes non mariées ont leur propre candidature pour le Parlement aux élections partielles de Preston.

Mlle Florence White, de Bradford, faisant partie de la National Spinsters' Pensions Association, s'est présentée et si elle est élue elle a l'intention de consacrer son temps à la Chambre des Communes au soutien d'une charte pour femmes non mariées. Le but principal de l'Association des femmes non mariées est d'obtenir des pensions pour les femmes célibataires à partir de 55 ans.

Mlle White déclare que des membres du Parlement de tous les partis ont déjà promis leur aide pour cette cause.

UN TILLEUL MILLENAIRE

A Pritschitz, en Carinthie, existe, à l'endroit où la route provinciale débouche sur la grande chaussée vers l'Italie, un tilleul qu'on considère, avec raison, comme un des plus vieux arbres du monde. Selon certaines anciennes chroniques roumaines, on attribue à cet extraordinaire végétal l'âge de 1.300 ans. Afin que ce tilleul, monument et attrait principal de la région, soit désormais à l'abri du danger, celui des hommes, car celui du temps ne peut être prévenu — le gouvernement vient de l'ériger en monument national.

Des cérémonies auront lieu prochainement à cette occasion, qui réuniront, à l'ombre de l'abondant et frémissant feuillage de cet acétre, tous les admirateurs de la

tions mondaines de fraîche date.

Un médecin de marine, aussi intrigué que les autres et plus avisé, interrogea adroitement le maître d'hôtel sur la personnalité de ces inconnus. Il y eut des chuchotements; deux noms coururent le long des tables, et, pour l'un d'eux, ce fut comme une étincelle électrique: Lina Mancini!

Lina Mancini! la célèbre cantatrice que ses admirateurs les plus enthousiastes comparaient à la Malibran! Où allait-elle? Que faisait-elle?

Dûment renseigné, le maître d'hôtel continuait de déverser, d'une voix discrète, dans l'oreille du major, les « tuyaux » sensationnels:

— Ils sont trois à bord! les trois lauréats du prix de la « Pensée française »: Science, Art et Eloquence. Pour ce dernier: Germaine Vosges, avocat; pour celui de l'art: Lina Mancini...

— Et la Science?... — Ah! la Science!... A cette heure, elle a le mal de mer!

Et un rire bref secoua le gros barman qui poursuivait:

— Cependant, c'est un « as »: Mlle

"La Première Bouteille Me Fit du Bien"

écrit Mme Joseph Rander, 1629, rue Lillian, Windsor, Ont.

«Votre Composé Végétal m'a fait grand bien. Depuis que j'en prends, je n'ai plus de douleurs ni de vertige. Je me sens bien et forte maintenant. Je mange et dors bien et fais tout mon ouvrage.»

Pourquoi n'essayez-VOUS pas ce remède? 98 Femmes sur 100 Rapportent Amélioration. Procurez-vous-en une bouteille AUJOURD'HUI même chez votre pharmacien.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE LYDIA E. PINKHAM

nature, les poètes et les artistes... Onques on n'aura vu semblable fête des arbres...

Recettes éprouvées

POMMES

C'est à cette saison de l'année que les pommes canadiennes sont dans leur meilleur état. Il nous semble par conséquent à propos de rappeler les recettes suivantes:

GLACE AUX POMMES

Faire bouillir une pinte de pommes canadiennes dans une chopine d'eau jusqu'à ce qu'elles soient molles. Faire passer par un tamis; ajouter le jus d'une orange et d'un citron, une tasse de sucre et quatre tasses d'eau. Bien battre et faire geler. Ajouter le blanc bica battu d'un œuf lorsque le mélange est en bouillie claire et finir de faire geler.

MARMELADE AUX POMMES

Laver, couper en quartiers et trancher en petits morceaux des pommes canadiennes à gros grain. Ajouter de l'eau froide, et faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elles soient molles. Faire passer à travers une passoire et pour chaque tasse de pulpe de pommes, ajouter 3-4 de tasse de sucre. Ajouter du zeste de citron râpé et du jus de citron en mettant un demi-citron pour chaque 6 tasses de pulpe de pommes. Faire cuire lentement en agitant fréquemment jusqu'à ce que la marmelade soit épaisse. Mettre en bocaux ou en verres et recouvrir de paraffine. Cette marmelade froide se coupe comme du fromage de crème ou de la gelée. On peut ajouter du gingembre confit, haché fin, à raison de 1 cuillerée à table pour chaque 6 tasses de pulpe.

Partie de cartes

Mercredi le 2 décembre à 2h. 30 de l'après-midi le Cercle du Tenor donnera une partie de cartes au profit des colons, dans les salons du Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke. Il y aura un prix par table et plusieurs prix de présence. Pour informations, appeler FR. 5958.

"Nationalisme et religion"

par le R. P. LOUIS LACHANCE, O.P.

Livre de grande actualité où sont précisées et coordonnées les notions d'internationalisme, de nationalisme, de racisme, de religion et de catholicisme. Celui-ci est défini comme une oeuvre de miséricorde aussi universelle pour assumer et transformer tous les sentiments humains, y compris celui du national. Ceux qui s'intéressent à notre avenir national et religieux y trouveront leur profit. 1 vol. 200 pp. 75c. En vente au Service de Librairie du "Devoir".

Permis aux salons de

coiffure pour dames

A l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An, l'inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux de la province de Québec, M. Alfred Robert, désire informer les intéressés que le ministère du Travail, pour satisfaire aux exigences de l'industrie de la coiffure, accorde une dérogation générale à la loi de la limitation des heures de travail dans les salons de beauté et de coiffure pour dames, autorisant les propriétaires et employés des deux sexes, dans ces établissements, à travailler jusqu'à 9 heures du soir, tous les jours à partir du 15 jusqu'au 31 décembre 1936, inclusivement.

AUJOURD'HUI:

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton, "La Maison de Joëlle".

Faites vos emplettes pour les Fêtes sans vous embarrasser financièrement.

en employant un

COMPTE-BUDGET EATON

vous permettant d'acheter quoi que ce soit (à quelques exceptions près, tel que provisions, etc.)

ET VOUS ACCORDANT

3 MOIS POUR PAYER

Bureau des Comptes-Budget EATON, cinquième étage.

T. EATON & CO. LIMITÉE
DE MONTREAL

Fourrures de Qualité

A PRIX ECONOMIQUE

MANTEAUX

faits

de

n'importe

quelle fourrure

confectionnés

dans le

plus court

délai

MERCIER & DION

2117 est, rue Mont-Royal
FRontenac 2711
Montréal

Appelez: CHerrier 2152

CONFIEZ-NOUS LE SOIN DE

TEINDRE vos ROBES et autres vêtements

La Teinture est l'une de nos grandes spécialités

RIDEAUX
DRAPERIES
TAPIS
CARPETTES
DESSUS DE LIT
CHESTERFIELDS,
ETC.

Léveillé

LIMITÉE
TEINTURIERS-NETTOYEURS

Réunion annuelle chez les Sourdes-Muettes

Jendi, 3 décembre, à 10 heures a.m., il y aura réunion du grand conseil pour l'élection des membres du comité exécutif dont le terme d'office expire à cette date. Les dames concernées voudront bien ne pas manquer de répondre à l'appel. Le même jour, à 3 heures, à la clôture de la retraite annuelle, aura lieu l'assemblée générale des dames bienfaitrices et des amies de

l'Oeuvre des sourdes-muettes. M. l'abbé Paquette, aumônier de l'Institution, et le R. P. Lelannin président conjointement. Le nouveau conseil exécutif sera présenté à l'assemblée, puis M. Tancrède Josse, secrétaire-archiviste, donnera lecture des entreprises de l'Oeuvre durant l'année écoulée, après quoi Mme Olivier de Guise, trésorière, fera connaître le résultat des récents "Souper aux huîtres".

Toutes les dames intéressées à notre Oeuvre sont cordialement invitées à cette importante assemblée.

Feuilleton du "Devoir"

La Maison de Joëlle

par Jacques GRANDCHAMP

PREMIERE PARTIE

I

— Vous?...
— Moi!
— Que le surprise!
Bang!... Bang!... Le son cuivré du gong coupa ces exclamations, tandis qu'un coup de roulis plus violent que les autres jetait poitrine contre poitrine les deux passagers qui venaient inopinément de se retrouver.

Le bras nerveux de Germain Vosges retint celui plus fragile de Joëlle Mancini. Elle rit, amusée, et dit:

— Marchons un peu.

C'était aisé à proposer, beaucoup moins à exécuter. Sur le pont que des paquets de mer balayaient sans arrêt, le pied glissait, et les rares promeneurs qui s'entendaient dans une course destinée à les aggraver à les réchauffer titubaient comme des gens ivres. La France disparaissait dans la brume et dans la nuit. Une légère émotion crispait le cœur de la jeune intrépide qui serait autour d'elle les plus de son raglan ciré.

Demain, lorsqu'elle se réveillerait, ce serait une terre étrangère qui frapperait ses yeux. Mais aucune inquiétude ne venait l'assaillir. Ne partait-elle pas pour le «beau voya-

— J'avais, en effet, décidé d'aller explorer cette contrée, puisque, vous le savez, la bourse de voyage offerte à ses lauréats par la "Pensée française" permettait d'opter entre la Turquie, la Scandinavie ou la Pologne.

«Des amis m'en ont dissuadé au dernier moment, prétextant que l'Orient avait un attrait autrement prestigieux, si bien qu'ayant reçu du président de la Fondation l'autorisation de changer mes plans, je me suis embarqué sur le Lotus, ignorant d'ailleurs que j'y retrouverais Mlle de Séran et vous-même».

— Est-ce bien sûr?

— Tout ce qu'il y a de plus certain.

L'interrogation avait été lancée sans l'ombre de coquetterie. La réponse fut sincère.

— Et qu'a dit ce cher président lorsque vous lui avez confié votre décision?

(A Suture)

— Alors, dites-moi, comment se fait-il que je vous retrouve ici quand je vous croyais parti pour les Pays scandinaves?

Ce journal est imprimé au 400 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

L'affaire P.-T. Legaré

L'«Evénement» et le «Nouvelliste» ont coûté \$603,300.65 à la «Cie Legaré»

La vente des deux journaux n'a rapporté que \$100,000 — L'acquéreur était M. Harold Braff — Comment M. Lauréat Brousseau, employé chez Legaré, devint, à sa grande surprise, secrétaire ou trésorier de la «Cie Lormel» — Comment M. J.-Alfred Bourret, autre employé de la maison Legaré, a signé des documents pendant sept ou huit ans sans trop savoir s'il était officier, directeur ou président du «Nouvelliste»

La Couronne a terminé sa preuve, la défense doit commencer la sienne ce matin

Québec, 1er. (D.N.C.). — La Couronne a terminé sa preuve hier après-midi au procès Fortier-Falardeau. Me Lucien Gendron a demandé ensuite un ajournement jusqu'à ce matin pour permettre aux avocats de la défense de mettre la dernière main à leur propre preuve. Cette demande lui fut accordée par le tribunal. M. Philémon Garneau, comptable-expert, n'a pas été appelé à rendre témoignage, car la Couronne le garde pour la contre-preuve.

Les témoignages n'ont pas été nombreux, hier, et ils ont été brefs. Plusieurs petits faits intéressants ont été révélés aux jurés. Les témoins ont été M. J. S. Currie, syndic de la Cie P.-T. Legaré en faillite, M. Lauréat Brousseau, M. Jean-Bte Trudel et M. J.-Alfred Bourret. M. Currie a dit dans son témoignage que la Cie Legaré possédait deux journaux: L'Evénement, de Québec, et Le Nouvelliste, des Trois-Rivières. La Cie Legaré a déboursé environ \$600,000 pour ces deux journaux. Les deux ont été mis en vente par le syndic au temps où le marché était le plus favorable pour effectuer une transaction intéressante, c'est-à-dire, pendant la période électorale de 1935. Le syndic a trouvé un acquéreur qui a fait proposition de vente acceptable, un monsieur Harold Braff, et la transaction des deux quotidiens s'est bâclée en un tour de main pour une somme de \$100,000.

Le syndic a aussi déclaré que la Cie Legaré en faillite n'avait pas de réclamation contre J.-H. Fortier et P.-W. Fortier, mais qu'elle avait une réclamation pour le prix d'un radio contre P.-C. Falardeau. Il y avait aussi une réclamation de la Glace Frontenac contre le Nouvelliste.

M. Bourret, qui a rendu témoignage au cours de l'après-midi, a déclaré qu'il avait été officier, directeur ou président du Nouvelliste pendant sept ou huit ans. Sa mémoire n'est pas assez fidèle pour lui redire au juste la position qu'il occupait. Il devait recevoir \$100 par année, mais il n'a jamais rien touché.

Un des témoins de la séance de l'avant-midi, M. L. Brousseau a raconté comment il était arrivé à occuper un des postes importants de la Cie P.-T. Legaré. L'incident peut rappeler la façon dont le bonhomme Montaigne a été élu maire de Bordeaux. Un bon matin, P.-C. Falardeau serait allé le trouver et lui aurait déclaré qu'il venait d'être choisi comme membre d'une grosse compagnie.

L'autre témoin, M. Jean-B. Trudel, a déclaré que plusieurs factures étaient laissées dans la voûte, lors de la venue des auditeurs.

M. J.-S. Currie

Le témoin est membre de la firme MacDonald et Currie.

Par Me Guy Hudon:

— Vous êtes comptable?

— Oui, depuis 24 ans.

— Vous avez été appelé comme syndic de la Cie P.-T. Legaré en faillite en avril 1935?

— Oui.

Le témoin produit le livre des minutes de la Cie P.-T. Legaré.

— Avez-vous trouvé dans ce livre un extrait d'un procès-verbal d'une assemblée de janvier, 1935, mentionnant un appel à la loi d'arrangement entre débiteurs et créanciers?

— Oui.

— Je comprends qu'à cette assemblée la compagnie admettait son insolvabilité?

— Oui.

Le témoin identifie le bilan produit par M. Wilfrid Edge.

— Vous avez été nommé séquestre intermédiaire le 23 mars, 1935?

— Oui.

— Comment les livres de la compagnie étaient-ils tenus?

— Dans mon opinion, ils n'étaient pas tenus de manière à montrer la véritable situation financière de la compagnie.

— Avez-vous remarqué comment était couverte l'entrée du billet recevable spécial de la General Investment en 1934?

— Il est couvert par l'inscription d'un compte au nom de l'Evénement, pour un montant de \$128,138.17 et un autre au nom du Nouvelliste, au montant de \$93,216.18.

Pas de pièces justificatives

— Avez-vous eu l'occasion de vous rendre compte que des pièces justificatives étaient gardées par la Cie Legaré pour justifier la réclamation de ces comptes?

— Oui.

— Avez-vous trouvé les pièces justificatives qui vous permettent de justifier ces entrées?

— Je n'en ai pas trouvée.

— Etes-vous en position comme syndic de justifier la collection de ces comptes?

— Non.

— Avez-vous trouvé des feuilles de travail journalier à la Cie Legaré?

— Nous en avons trouvée une seule.

— Avez-vous fait des recherches?

— Oui.

— Avez-vous eu une réclamation des enfants de feu P.-T. Legaré, réclamation faite par J.-H. Fortier, en sa qualité de fiduciaire?

— Oui.

— Quel est le montant de la réclamation?

— \$980,978.06.

— Est-ce que vous avez reçu une réclamation de Findlay's Ltd?

— Oui.

— Au moment de la faillite, y

avait-il une réclamation de la Cie P.-T. Legaré contre la Percival Plow pour loyer?

— Oui.

La Cie Legaré, propriétaire de l'Evénement

— D'après les livres de la compagnie, la Cie Legaré était propriétaire de l'Evénement?

— Oui.

— L'Evénement aurait été vendu à la General Investment pour un montant de \$288,556.70 et ensuite la General Investment l'aurait revendu à Legaré pour un montant supérieur?

— Oui.

— Est-ce que la Cie de l'Evénement payait un loyer à la Cie Legaré au moment de la faillite?

— Elle était supposée payer un loyer, mais elle devait un gros montant à Legaré.

— Est-ce que la majorité des parts de l'Evénement étaient détenues par la Cie Legaré?

— Le certificat des actions était en sa possession, mais la majorité des actions n'étaient pas enregistrées en son nom, mais à celui de J.-H. Fortier.

— La plupart des actions devaient appartenir à la Cie Legaré, bien qu'au nom de J.-H. Fortier?

— Oui.

— Avez-vous essayé de vous débarrasser de cette propriété et de ces parts?

— Comme l'Evénement produit de l'argent, j'ai essayé de me débarrasser et des parts et de l'immeuble.

— Avez-vous reçu des offres?

— Oui.

La vente des journaux facilitée par les élections

— Je comprends qu'un journal ne peut se vendre comme une marchandise ordinaire.

— Oui, il faut des circonstances favorables pour le vendre.

— Avez-vous eu des circonstances favorables?

— Oui, la tenue des élections.

— Suivant les livres, y a-t-il eu une réclamation contre le Nouvelliste?

— Oui, au montant de \$93,206.18.

— Qui apparaît comme le président de l'Evénement?

— J.-H. Fortier.

— Est-ce qu'il y avait des parts de l'Evénement détenues par les membres de la famille de J.-H. Fortier?

— Oui, quelques-unes.

— Qui apparaît comme président du Nouvelliste?

— J.-H. Fortier.

— Est-ce que la Cie du Nouvelliste devait un gros montant à la Glace Frontenac?

— Oui.

— N'était-il pas possible de mettre ces deux compagnies en faillite?

— J'ai cru que c'était erreur de mettre ces deux compagnies en faillite, car ces deux journaux possédaient des privilèges de la Presse Associée et ces privilèges auraient été perdus par la mise en faillite.

L'offre de M. Braff

— Avez-vous essayé de vendre, sans transiger avec J.-H. Fortier?

— Oui, mais les transactions n'ont pas abouti jusqu'à l'offre qui s'est terminée par la vente.

— Qui a fait les démarches pour faire l'achat des deux journaux?

— M. Harold Braff.

— Son offre a été acceptée?

— Oui, après un acte de compromis avec J.-H. Fortier.

— Est-ce que l'entente a été acceptée par les inspecteurs de la faillite?

— Oui, et elle a été acceptée par la majorité. Un seul a fait opposition.

— A-t-elle été soumise au comité représentant les actionnaires de la faillite Legaré?

— Oui, et elle a été acceptée.

— L'entente a-t-elle été acceptée par la cour?

— Oui.

— Selon vous, quel montant ces deux journaux ont-ils coûté à la Cie Legaré?

— En faisant le total, j'arrive à la somme de \$603,300.65.

— Quel est le montant du prix de vente?

— Nous avons vendu avec un produit net de \$100,000.

Par Me Lucien Gendron:

— La plupart du travail du syndic a été fait par M. Louis-D. Hudon?

— Oui.

— M. Louis-D. Hudon n'est pas parent avec Me Guy Hudon?

— Non.

— M. Hudon est-il encore employé de votre maison?

— Il est question qu'il nous quitte pour continuer les affaires de la Cie P.-T. Legaré.

— Dois-je comprendre que les syndicats ont vendu l'actif de la compagnie?

— Tous les biens de la Cie Legaré étaient gagés par un acte de fiducie au profit des obligataires. Ceux-ci ont cru bon d'essayer de faire la vente de l'actif de la compagnie. Ces décisions ont été prises sans mon intervention.

Pas de réclamations contre les directeurs

— Avez-vous des réclamations contre J.-H. Fortier?

— Non.

— Avez-vous des réclamations contre P.-W. Fortier?

— Non.

— Non plus.

— Avez-vous vu une réclamation contre P.-C. Falardeau?

— Oui, pour un radio.

— Contez-nous l'histoire.

— Je ne la connais pas.

— Avez-vous une réclamation de la Banque de Montréal?

— Oui, au montant d'environ \$800,000.

Le compte de la «General Investment»

Par Me Guy Hudon:

— Avez-vous constaté une entrée notant un billet recevable de General Investment?

— Oui.

— Avez-vous essayé de vous expliquer ce compte?

— Oui.

— A quel nom ce compte était-il au début?

— Nous n'avons eu que des renseignements probables. Le compte était au nom des accusés.

— Avez-vous trouvé des pièces justificatives?

— Non.

— Avez-vous eu quelque chose à faire avec la faillite de la Legaré Auto?

— Non.

— Avec celle de la Dominion Woodwork?

— Non.

— Avec celle de la General Investment?

— Non.

M. Laurent Brousseau

Le témoin était chef du contentieux à la maison Legaré.

Par Me Guy Hudon:

— Avez-vous déjà travaillé à l'inventaire de la Cie Legaré?

— Oui, à l'extension.

— Quantendez-vous par ce mot?

— Je prenais le prix des marchandises et je multipliais ce prix par le nombre d'effets en magasin.

— Avez-vous fait des distinctions entre les diverses sortes de marchandises?

— Non, pas à ma connaissance.

— Avez-vous un contrat d'engagement avec la Cie Legaré?

— Oui.

Le témoin produit le contrat et Me Hudon lui fait identifier deux avis, l'avertissant d'une diminution de salaire.

L'organisation de la Cie Lormel

— Avez-vous déjà eu d'autres fonctions?

— J'ai déjà eu une charge dans la compagnie Lormel.

— Avez-vous déjà eu des actions dans cette compagnie?

— Non.

— Dans quelles circonstances avez-vous été appelé à ces fonctions?

— Un jour P.-C. Falardeau est arrivé de Montréal, en disant à mon compagnon de travail, Morel, et à moi: «Vous faites maintenant partie d'une grande compagnie». M. Morel était le président et moi j'étais secrétaire ou trésorier.

— Que faisiez-vous comme secrétaire ou trésorier?

— Je signais les rapports tous les ans.

— Avez-vous des livres?

— Non.

— Des employés?

— Non.

— Des bureaux?

— Non.

— Un salaire?

— Non.

— Des actions?

— Non.

M. Jean-Baptiste Trudel

Le témoin est un ancien employé de la Cie Legaré.

Par Me Noël Dorton:

— Vous êtes un ancien employé de la Cie Legaré?

— J'ai travaillé chez Legaré de 1906 à 1935.

— Quelles étaient vos fonctions?

— De faire les inventaires.

— Avez-vous fait des distinctions entre les marchandises du printemps et les autres?

— Nous mettions sur les listes tout ce qu'il y avait dans les entrepôts.

— Est-ce que d'autres ont fait des distinctions?

— Pas à ma connaissance.

— Avez-vous eu connaissance que des factures étaient laissées dans les filières régulières et les autres étaient laissées dans la voûte durant la visite des auditeurs?

— Quelques-unes étaient laissées dans la voûte, les autres pour les marchandises du printemps et les autres pour les marchandises courantes.

M. J.-Alfred Bourret

Par Me Guy Hudon:

— Avez-vous déjà travaillé à la Compagnie P.-T. Legaré?

— Oui, de 1918 à 1933.

— Quelles étaient vos fonctions?

— Assistant-gérant des ventes.

— Sous les ordres de qui travailliez-vous?

— Plus particulièrement sous les ordres de P.-W. Fortier.

— Avez-vous reçu des actions privilégiées et communes de la compagnie?

— Oui, j'ai reçu 65 actions privilégiées et 482 actions communes.

— Quelle est la valeur apparente de ces actions?

— Les actions privilégiées valaient \$100, et les autres \$20.

— Soit environ \$16,000?

— Oui.

— Avez-vous déjà travaillé à l'inventaire de la compagnie?

— Oui, plus particulièrement à l'inventaire des machines agricoles.

— Faisiez-vous une distinction entre les marchandises, celles d'automne et d'hiver?

— Non.

Officier, directeur ou président

— En plus de vos fonctions à la Cie Legaré, aviez-vous d'autres fonctions honorifiques ou réelles dans d'autres compagnies subsidiaires?

— Je crois que j'ai été officier, directeur ou président du Nouvelliste.

— Dans quelles circonstances avez-vous été appelé à ces fonctions?

— On m'a demandé de signer des documents.

— Qui vous a demandé cela?

— Le jeune Ancill.

(Il était secrétaire-trésorier de la General Advertising).

— Assistiez-vous aux assemblées?

— Non.

— Avez-vous acheté des actions?

— Non.

— Pendant combien de temps avez-vous été en fonction?

— Pendant sept ou huit ans.

— Quand avez-vous abandonné vos fonctions?

— En 1933.

— En quelles circonstances?

— Le jeune Ancill voulait me faire signer un papier et j'ai refusé. M. Falardeau m'a fait demander à son bureau et j'ai démissionné ensuite.

— Avez-vous un salaire?

— Je devais recevoir \$100 par année.

— Avez-vous déjà été payé?

— Non.

— Vous n'avez jamais été journaliste?

— Non.

Me Hudon déclare alors la preuve de la Couronne close et Me Lucien Gendron dit qu'il n'a pas l'intention de contre-interroger les témoins en suspens.

Cause difficile

Me Gendron propose alors une motion d'ajournement. Il donne à l'appui de sa motion, que la cause est une affaire difficile et qu'elle demande du travail. Il explique aussi que mieux les avocats seront préparés, plus vite la besogne pourra être expédiée et les jurés pourront être libérés plus vite.

«Le jury vous remercie», dit un juré.

M. le juge J.-A. Prévost s'adresse ensuite aux jurés pour leur expliquer que la cause qui est soumise à leur jugement est une cause très difficile et qu'elle demande un dur travail aux avocats. «Je sais», non pas parce qu'ils me l'ont dit, mais par d'autres personnes, que les avocats de la Couronne ont dû travailler plusieurs fois jusqu'aux premières heures du jour pour mettre devant la Cour la preuve qu'ils ont faite. Toute la suite de ces faits n'arrive pas tout à coup, comme

venant du Saint-Esprit. Elle exige de longues heures de recherche. J'espère, dit le juge, que le procès sera terminé pour l'Immaculée-Conception et que les jurés seront libérés pour cette date.

Le juge se rend à la demande de la défense, et le tribunal s'ajourne à ce matin.

Boursier à l'Université de Montréal

Québec, 1er. — Pour faire suite à une politique d'encouragement aux jeunes, le gouvernement provincial, par l'intermédiaire de M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, vient d'accorder une bourse d'études à M. Paul Dorval, jeune l'événement de talent, ancien étudiant du collège de Lévis, du séminaire de Québec et bachelier en sciences de l'Université Laval.

Grâce à cette générosité, le titulaire suit actuellement un cours de quatre ans à

M. Rochefort et M. Raynault

Le député de Ste-Marie et candidat à la mairie reproche à son adversaire de ne pas avoir protesté contre la déclaration de M. Bulloch à l'adresse de MM. Hamel, Grégoire et Chalouit.

M. Candide Rochefort, député de Sainte-Marie à l'Assemblée législative et candidat à la mairie de Montréal, a transmis hier après-midi aux journalistes le communiqué suivant :

"Le Devoir de samedi le 28 novembre, sous le titre de : *Cette clique de députés égarés et anti-anglais*, donne le compte rendu d'une assemblée du *Young Men's Conservative Association*, tenue la veille au *Berkley Hotel*, au cours de laquelle M. Bulloch, député provincial de Westmount, a demandé à M. Duplessis d'exclure du parti de l'Union nationale, les députés qui cherchent à lui nuire, qui forment des principes de nationalisation et qui sont violemment anti-anglais.

"Un seul de mes collègues de langue française était présent lors de cette déclaration ou de cet ultimatum : c'est M. Adhémar Raynault, député de l'Assomption et mon adversaire dans la présente lutte.

"M. Raynault est resté coi et bien qu'il faille attribuer en partie son silence au fait qu'il ne peut que bréviliser quelques mots en anglais, il aurait dû, il me semble, avoir entendu la prestation qu'il fallait formuler en pareille circonstance.

"Mes collègues de la Législature, MM. le Dr Philippe Hamel, le maire Grégoire, de Québec, et René Chalouit, de Kamouraska, ont prêté, tout comme M. Bulloch, serment d'allégeance au roi, à la suite de leur élection à la Législature provinciale et je ne crois pas que leurs idées sur la nationalisation ou sur le partage des prérogatives et privilèges des Canadiens français dans la Confédération soient en injure à l'élément anglais de notre province.

"Je référerai tout simplement MM. Bulloch et Raynault à la résolution passée la semaine dernière par le congrès de l'Union Nationale d'Ontario dans laquelle ces Anglo-Ontariens n'hésitent pas à dire leur façon de penser sur notre participation aux guerres de l'Empire.

"M. Raynault a-t-il le droit — tout simplement parce qu'il aspire à accaparer le vote anglais de cette ville sans même à avoir à parler anglais — de rester muet devant de semblables propos formulés en sa présence et qui mettent en doute la loyauté de ses collègues de langue française de la Législature à l'égard de notre Souverain ?

"Sa conduite est pour le moins incohérente dans les circonstances, de même qu'elle est inexplicable quand, dans la présente lutte il a comme principaux orateurs le député de Westmount et le député de Bellechasse, lui qui, avant l'avènement du présent gouvernement dénonçait l'ingérence des députés du bas de Québec et d'ailleurs dans les affaires de Montréal.

"J'ai du respect pour mon collègue, M. Boiteau, député de Bellechasse, qui fait campagne avec M. Raynault, pour la mairie de Montréal mais je ne permets de lui dire que les Montréalais n'ont pas besoin de lui pour fixer le choix du premier magistrat de la cité de Montréal, pas plus qu'ils n'ont besoin de la doubleur politique de M. W.-H. Biggar, le député de Westmount, M. Bulloch.

"Aujourd'hui, comme hier, Montréal entend rester maître chez lui.

"M. W.-A. Walsh, député fédéral de Mont-Royal, et l'échevin George Lavton, étaient présents lors de la déclaration de M. Bulloch."

M. Lloyd George à la Jamaïque

Kingston, Jamaïque, 1er. — L'hon. Lloyd George, premier ministre anglais durant la guerre, vient d'arriver ici où il passera deux mois. Il a l'intention de compléter ses mémoires de guerre.

Aux ballets russes, ce soir

Voici le programme que présentera le ballet de Monte-Carlo, ce soir, au *His Majesty's* :

Cimarosa, chorégraphie de Léonide Massine; *Cléopâtre*, musique d'Arensky et Glazounoff, chorégraphie de Léon Bakst; *Le spectre de la rose*, musique de Weber (Invitation à la valse), chorégraphie de Fokine; *Dances bohémienne*, musique de Dargomysky, chorégraphie de Bronislava Nijinska.

Cours du R. P. Chagnon mercredi

Le cours du R. P. Chagnon sur les principes de la doctrine sociale catholique aura lieu, cette semaine, mercredi au lieu de jeudi, à 8 h. 30 précises dans la salle académique du collège Sainte-Marie. Le conférencier qui, dans son dernier cours, a fait l'histoire des anciennes corporations, montrera comment elles peuvent être adaptées à notre époque et sans rien bouleverser dans les institutions d'un pays, instaurer un régime mieux ordonné, où libère l'Etat de certaines charges, dévolues aux corps professionnels.

A la salle du Collège de Montréal

Une séance récréative et musicale aura lieu le mercredi, 2 décembre à 8 h. 30. Les élèves du Collège interpréteront : *Le Domestique de Monsieur* ou *La conversion d'un député Communiste*. Comédie en 2 actes de Guy de Pierrefeu. Entrée : 1931, rue Sherbrooke O. Pour informations : FI. 1356.

Déclaration de M. Raynault

Son attitude au cours de la campagne pour la mairie

Au début de la campagne électorale municipale qui s'amorce définitivement, j'aurai atteint son point culminant dans quelques jours, M. l'échevin Adhémar Raynault, candidat à la mairie de Montréal, précise en ces termes l'attitude qu'il entend adopter durant la lutte et la conduite qu'il suivra à l'égard de ses adversaires :

"J'entends faire une campagne digne et propre et ne pas descendre dans les bas fonds où certains gens seraient tentés de m'entraîner. Je ferai une lutte ferme et énergique; je traiterai des questions sociales qui intéressent plus que jamais les citoyens de la métropole; je leur développerai mon programme et leur confierai ce que je compte faire pour améliorer leur sort. Cependant, si on m'attaque, je riposterai toujours avec dignité, mais avec vigueur, et ne ferai de qu'en à personne.

"Je ne comptais pas non plus sur la stratégie politique ou la ruse pour surprendre l'électorat, en ayant l'air de me faire prier ou désirer. Présentement, on veut surprendre la bonne foi du peuple par la haute stratégie ou toute autre magie d'un goût douteux. Si je brigue les suffrages à la mairie, c'est parce que tout un peuple m'y a convié et parce qu'il apprécie la valeur du programme que je préconise. J'offre au peuple un travail déjà en marche, au prix d'efforts répétés et mon attitude sur les questions en jeu sera aussi tranchée et nette qu'elle l'a été dans le passé. C'est donc l'extrême opposé de l'attitude que prendrait un homme "sur la culture".

"Puis-je aussi ajouter que je m'entendrai strictement à la politique municipale, rien de plus, et aux questions qui intéressent le peuple de la métropole ?

"Les maris de Ginette" ce soir

Ce soir, mardi, le nouveau spectacle des Variétés Lyriques se révélera au public avec toute la magnificence que lui ont réservée ses directeurs, MM. Daumais et Goulet. La musique de Félix Fourdrain pour *Les maris de Ginette* est particulièrement révélatrice de son talent. Les duos que chanteront Caro Lamoureux et Lionel Daumais méritent d'être entendus.

Nous reverrons avec un plaisir renouvelé Messieurs Julien Lippe, Gaston St-Jacques, Guy Mauffette et Albert Cloutier.

La distribution féminine est des mieux soutenue, avec, la délicieuse ingénue, Olivette Thibault, Fabiola Poirier et la charmante Yvette Lorrain.

Le professeur Jean Goulet au bâton, son orchestre, les quarante choristes, les ballets de Morenoff, les décors d'Alfred Faniel, tout concourt à faire de "Maris de Ginette" un brillant spectacle de fin d'année.

"Les Aspects"

Nous signalons la publication d'un recueil de sonnets de Dr Clovis Duval. Le livre se divise en onze chapitres : Les Aspects; Ciel et Nature; L'Amour du Sol; Reliefs Mentaux; Les Angles Libres; Les Nuances du Temps; La Couleur des Fêtes; Le jeu des Nombres; Notre-Dame; La Poésie Acquisecque.

M. Jean-Louis Vancille, qui a préfacé le recueil du Dr Duval, écrit : "Chaque mot (du recueil) est choisi de telle manière que le poème, ouvert dans une langue ferme et substantielle, constitue un tout très riche; il pèse lourd comme un bijou au métal abondant et aux pierres volumineuses autant qu'éclatantes."

"Les Aspects", en vente au prix de \$1.00 franco chez l'auteur : Dr Clovis Duval, Balficcan, P. Q.

Le 80e anniversaire de "L'Oeuvre d'Orient"

Une messe byzantine d'une splendeur exceptionnelle à Saint-Sulpice — Treize prélats du rite oriental dont cinq évêques officieront au même autel

Paris, 30. — Treize prélats du rite oriental, dont cinq évêques, célébreront à Paris, le 10 décembre, une messe byzantine exceptionnelle. C'est à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de "L'Oeuvre d'Orient", dont le cardinal Laviege fut l'un des premiers directeurs, que sera célébrée au même autel, cette cérémonie dont on ne s'attendait jamais à l'équivalent.

Elle aura lieu, en outre, non pas dans une église du rite oriental, comme St-Julien-le-Pauvre, par exemple, mais dans la vaste et très latine église de St-Sulpice et sera présidée par le cardinal Verdier, archevêque de Paris. Un discours y sera prononcé par le cardinal Baudrillard, recteur de l'Institut catholique. Deux cardinaux seront présents : le cardinal Sunard et le cardinal Tisserant, secrétaire de la Congrégation orientale dont ce sera le premier voyage à Paris, depuis qu'il reçut le chapeau, et qui viendra spécialement pour cette cérémonie à laquelle assisteront en outre quinze archevêques et évêques français.

La "pépinière fasciste"

Rome, 1er. (SPA). — Dans un récent discours, M. Mussolini a dit que l'Italie offre au monde un rameau d'olivier, mais que ce rameau vient d'une forêt de 8 millions de bayonnettes bien affilées, que tiennent des hommes intrépides. Derrière cette "forêt", il y a une "pépinière". Des formations fascistes, celles des *ballistas*, reçoivent les garçons âgés de 8 ans et commencent leur instruction militaire. A 14 ans, l'enfant entre dans l'avant-garde. A 18 ans, le jeune Italien fait partie de la formation de combat. L'effectif des groupements fascistes d'enfance et de jeunesse dépasse maintenant 5 millions. Le Duce désire le porter à 10 millions.

Session fédérale le 14 janvier

On ajournera à la mi-été si les travaux parlementaires ne sont pas terminés pour le couronnement du Roi

Ottawa, 1er (C.P.). — La rentrée des Chambres est fixée au 14 janvier. La session devrait être brève. Il y a plusieurs ministres et députés qui voudraient aller au couronnement du roi Edouard VIII, à Londres, le 12 mai.

M. Mackenzie King a d'ailleurs déclaré hier soir qu'il ne voyait pas comment le parlement ne ferait pas toute sa besogne en trois mois et demi.

"Si nous n'arrivons pas à prolonger les chambres avant le couronnement, dit-il, nous ajournerons nous reprendrons nos travaux à la mi-été." On sait par ailleurs que le couronnement doit être suivi d'une conférence impériale, qui occupera les hommes d'Etat jusqu'à la mi-juin.

M. King précise que le gouvernement a tout fait pour rendre expéditif le travail des deux Chambres. On a l'habitude de consacrer une bonne partie du premier mois de chaque session aux délibérations relatives aux projets des députés. Il se peut qu'à la prochaine session des Communes, on retranche ce privilège aux membres du Parlement. Cela ne se fera pas, cependant, sans le consentement de tous et chacun des députés.

On s'attend à ce que plusieurs membres des deux chambres aillent au couronnement du roi Edouard VIII. C'est pourquoi il ne devrait y avoir aucune difficulté à prolonger le parlement très tôt. Si les Chambres devaient se réunir de nouveau à la mi-été, les députés ne toucheraient pas d'indemnité supplémentaire.

M. King annonce que les chefs des différents groupes auront des entretiens au sujet de la composition de la délégation officielle du Canada au couronnement de S. M. Edouard VIII.

La prochaine sera la deuxième session du 18e parlement depuis la Confédération et la deuxième de M. King depuis sa dernière élection de premier ministre. C'est la troisième fois qu'il est premier ministre.

On annoncera plus tard les noms du proposant et du "second" de l'adresse en réponse au discours du Trône.

L'expédition des cadeaux par messageries

Les compagnies de messageries canadiennes anticipent une forte augmentation dans le transport des colis et objets de toutes sortes à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. L'excellent service d'expédition et de livraison assuré par ces puissantes organisations, joint aux tarifs très modiques qu'elles ont consentis sur les colis de petites dimensions, ne devra pas manquer de rendre ce mode d'expédition encore plus populaire, surtout au temps des Fêtes, pour l'envoi de cadeaux. En prévision de cet accroissement de leurs affaires, les compagnies ont pris les mesures nécessaires pour accélérer le service le plus possible et éviter les retards dans la livraison des colis. Toutes les personnes qui voudront expédier des cadeaux par messageries sont priées de téléphoner à l'une ou l'autre compagnie dès que leurs colis seront prêts. Des voitures passeront les prendre immédiatement et la livraison en sera faite sans délai.

M. Oscar Massé

SURINTENDANT DU C.N. A LÉVIS

Lévis, 1er. — On signale la nomination de M. Oscar Massé au poste de surintendant régional du réseau du Canadien National à Lévis, en remplacement de M. W. J. Atkinson, qui lui-même avait eu pour prédécesseur M. J.-E. Gibeault. M. Gibeault est aujourd'hui surintendant à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Le Canadien National a jugé bon de nommer à ce poste important un Canadien français, comme par le passé.

M. Massé est âgé de 52 ans. Il est natif de Côteau-Station. Il est père de quatre enfants. Il compte 35 années de service, la plupart passées à Montréal. Il a débuté comme télégraphiste au Grand Tronc. Il a été ensuite ordonnateur de trains, chef-ordonnateur, sous-surintendant, inspecteur du trafic. M. Massé est un bilingue accompli.

Comités provinciaux et régionaux pour améliorer l'habitation

Ottawa, 1er (C.P.). — M. Arthur B. Purvis, président de la Commission nationale de l'emploi, annonce la fondation de comités provinciaux pour promouvoir le plan du gouvernement en vue de l'amélioration des habitations.

Le gouvernement a désigné jusqu'ici les présidents des comités de huit provinces. Leurs noms seront publiés dès que le président du comité ontarien aura été nommé.

Ces comités sont créés par le gouvernement, grâce au concours des banques.

Chorale de l'Immaculée-Conception

La conseil ainsi que les membres de la chorale tiennent à remercier le nombreux public qui a bien voulu lui honorer de sa présence, lors de sa dernière partie de cartes annuelle. Ils tiennent à remercier aussi tous les généreux donateurs des magnifiques prix de présence que la chorale a reçus et souhaitent à tous de venir les encourager l'an prochain comme ils l'ont fait cette année. (Communiqué)

M. King et le congrès de Buenos-Ayres

Le Canada n'a pas été invité à faire partie de la "Ligue des nations occidentales" — Déclaration du premier ministre

Ottawa, 1er (C.P.). — M. Mackenzie King a déclaré hier soir que le Canada n'a pas été invité à faire partie de la "Ligue des nations occidentales" qu'on a dit devoir être créée par l'actuel congrès panaméricain de la paix, à Buenos-Ayres.

Il est vrai, poursuit le premier ministre, qu'il y a toujours eu un fauconnier de réserve pour le Canada à l'Union panaméricaine de Washington, mais aucun gouvernement canadien n'a jugé à propos d'en prendre possession. Il est impossible en ce moment de prévoir ce que le Canada fera dans l'avenir, mais il se peut qu'il juge bon d'entrer dans divers groupements destinés à l'amélioration des relations internationales. "Il est improbable, ajoute-t-il néanmoins, que le Canada conclue jamais d'alliance militaire avec les pays étrangers."

Il se peut, dit enfin le premier ministre en passant à un autre sujet, que les experts américains et canadiens aient des entretiens, avant la prochaine session, touchant les eaux limitrophes; mais rien de cela ne sera confirmé avant la rentrée des Chambres. M. King s'abstient pour le moment de toute déclaration sur la nouvelle politique du ministère de la Défense nationale.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique :

Pour M. Bulloch

St-Laurent, 29 novembre 1936

M. le directeur du Devoir, Montréal.

Cher Monsieur,

Le Devoir du 28 novembre nous apporte les échos d'un banquet où M. Bulloch aurait demandé à M. Duplessis d'exclure de l'Union nationale "certains députés égarés et anti-anglais". Je proteste contre ces paroles du député de Westmount. Et je demanderais à M. Bulloch de se rappeler que sur la liste des électeurs de Westmount on peut en relever un grand nombre qui sont canadiens-français et dont il se doit de protéger les intérêts. D'ailleurs, si sa demande était exaucée, pour beaucoup d'entre eux l'Union nationale ne serait plus l'Union nationale, mais un vilain parti incapable de garder chez elle des personnalités sincères et désintéressées. Bref, ce ne serait que l'ancien régime qui aurait fait apparemment peau neuve.

D'ailleurs, je m'empresse de le dire, les députés visés par M. Bulloch ne sont pas anti-anglais, mais simplement pro-canadien-français. Depuis la Confédération, à part de nobles exceptions, nous n'avons toujours eu dans nos Chambres que des apâtres qui s'esquivaient quand nous avions besoin d'eux pour nous défendre. Aujourd'hui, ça change un peu. Quelques députés réclament justice — pas plus, ni moins — pour les Canadiens français. Habitué de voir des moutons, M. Bulloch voit surgir quelques bédouins et s'en effraie. Et le pire, c'est que M. Bulloch ne serait pas capable de prouver que notre position est tenable dans ce Québec découvert et civilisé par nos pères, à nous. S'il y a eu un peu d'agreur dans les réclamations de M. Chalouit, à qu'il faut? N'y a-t-il pas assez longtemps que nous sommes exploités et que nous sommes les dindons de la farce? Groyez-moi, Monsieur Bulloch, si vous voulez que les Canadiens français se calment, aidez-les à reconquérir ce qu'ils ont le droit de posséder plutôt que d'essayer d'étouffer leurs demandes formulées par la bouche de quelques-uns de leurs députés.

Pour ce qui est de l'étatisme, lorsque M. Hamel s'attaque aux trusts, il ne voit que les exploités du peuple. Et si les exploités se trouvent, en l'occurrence, gens de langue anglaise, ce n'est ni de sa faute, ni de la nôtre. Il n'y a là aucune campagne anti-anglaise, mais simplement un mouvement tendant à libérer les prolétaires du Québec, qui depuis trop longtemps servent de poires à des gens tels que les Webster et les Holt.

Le mouton québécois n'a pas de laine, il faut au moins lui laisser la peau. Aussi, Monsieur Bulloch, souvenez-vous des promesses que vous avez faites durant votre campagne électorale.

Société d'une messe

Mgr G.-A. Carbonneau, P.A., vicaire général honoraire, de Rimouski, décédé le 25 novembre courant, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VALOIS, chanoine, chancelier.

Voyages à la côte du Pacifique

Afin d'encourager cet hiver les voyages dans l'Ouest canadien, et à la côte du Pacifique particulièrement, les deux réseaux de chemins de fer offrent des réductions très substantielles dans les prix des billets pour voyages aller et retour. Ces billets seront délivrés jusqu'au 14 mai prochain et leur durée de validité pour le retour se prolongera six mois après la date d'achat. On pourra se procurer des billets à ces conditions spéciales à toutes les gares des Provinces Maritimes, des provinces du Québec et de l'Ontario, jusqu'à Port-Arthur et Armstrong, pour tout endroit de la Colombie canadienne, des États américains de Washington et de l'Oregon. Ces billets permettent de s'arrêter n'importe où en cours de route, à l'aller et au retour. Ils permettent aussi d'emprunter plusieurs routes différentes au choix des voyageurs.

Comme la côte du Pacifique offre beaucoup d'attrait en hiver, à cause de son climat très doux, ces concessions ne devraient pas manquer d'inciter une foule de gens à aller y séjourner quelque temps durant la période la plus dure de notre saison froide.

Un directeur général à l'A.C.J.C.

M. François Desmarais

On nous écrit : Les développements rapides de l'A.C.J.C. ont nécessité la création d'un nouveau poste de commandement, dans sa régie interne.

M. François Desmarais, depuis une quinzaine d'années à l'emploi de la maison d'assurances J.-E. Clément, Inc., vient d'être invité à assumer les responsabilités de la nouvelle charge de directeur général de l'A.C.J.C.

Sous l'autorité du président général, M. Jean-Paul Verschelden, et de son comité central, M. Desmarais aura pour tâche de coordonner et de diriger les nombreux services de l'association, y compris celui du secrétariat général. Il verra à maintenir l'union et à servir de lien entre les nouveaux et si importants mouvements de jeunesse spécialisée, lesquels maintenant font corps avec l'ensemble de l'A.C.J.C.

Généralement secondé par M. Donat Legault, le gérant actuel de la Paletre nationale, à la suite de M. Rodolphe Godin, qui en a été longtemps, et aux heures les plus difficiles, l'effectif et dévoué président, le nouveau directeur général aura, outre les tâches précédemment indiquées, à remplir le rôle d'administrateur de l'immeuble central de l'A.C.J.C., dont il a récemment résolu de façon si heureuse la situation financière.

M. Desmarais a été providentiellement préparé à son rôle actuel, il doit sa compétence financière tant à un cours solide aux Hautes Études commerciales qu'à un contact assidu avec des hommes d'affaires de première valeur, tel son ancien chef, M. J.-Alb. Blondeau. Il doit son expérience acquise à une longue et consciencieuse fidélité envers l'association qu'il représente si bien aujourd'hui; il y a successivement rempli des fonctions d'importance et de responsabilité, telles que président local, président régional, membre du Comité central et enfin trésorier général. On ne peut que souhaiter plein succès à ce jeune, qui sacrifie de plein gré un avenir déjà prometteur, pour se consacrer à l'oeuvre difficile, mais aujourd'hui capitale, de l'Action catholique chez les jeunes.

Incendie du palais de Cristal à Londres

Londres, 1er (A.P.). — Le palais de Cristal, immense bâtiment qui se dresse dans le sud de Londres, connu de tous les touristes passés dans la capitale anglaise, a été hier soir la proie des flammes. Le grand dôme central s'est effondré sous la chaleur de l'incendie.

Le feu a pris naissance dans un vestiaire de femmes. En une heure, tout le palais n'était qu'un brasier. Il n'y a pas eu de perte de vie, mais plusieurs pompiers souffrent de brûlures.

Le palais de Cristal ou *Crystal Palace* est un palais tout en fer et en verre. Il a été érigé à Hyde Park pour l'exposition universelle de 1851 et l'exposition ensuite à Sydenham, à 8 milles du cœur de Londres. On y a donné fréquemment de grands concerts. En 1920, un musée de l'armée y fut installé. On s'en servait également pour les grandes expositions.

Offrez cartes et cadeaux d'inspiration canadienne à l'occasion de Noël et du Nouvel An

AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX, SONGEZ QU'UNE

Nouvelle série de douze bois gravés de Rodolphe Duguay

VIENT D'ÊTRE LANCÉE SUR LE MARCHÉ

Douze oeuvres d'art d'un goût parfait, d'inspiration et d'exécution canadiennes.

L'ensemble (12 cartes et enveloppes), format 5 1/2 x 8 1/4, présenté dans une boîte spéciale, constitue un cadeau très chic.

Rien de mieux à offrir à l'occasion d'un anniversaire, d'un mariage, d'une partie de cartes, et comme cadeau de Noël et du Jour de l'An.

Prises séparément, ces gravures peuvent servir de cartes de correspondance ou de vœux.

Encadrées, elles enjoliveront les murs des foyers les plus exigeants ou chapitres des oeuvres d'art.

SERVICE de LIBRAIRIE du DEVOIR

430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL — HA. 1241

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros 5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731

REPOS — PLAISIR — SOLEIL — AIR SALIN

BERMUDES 2 ou 3 départs hebdomadaires de New-York et Boston.

Aller et retour (4 jours en mer) \$60. Séjour entre les raccordements — chambre et repas, par jour \$7.00

HAITI Tous les jeudis de New-York.

11 jours (dont 2 à Port-au-Prince) passage aller et retour, cabine, repas. \$125.

ANTILLES — PANAMA — AMERIQUE DU SUD

(N.-Y. de New-York — B. de Boston — l'avant-veille de Halifax)

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Lady Drake (1)	Bt 5 déc.	30-A	\$215.00
Lady Somers (3)	Bt 12 déc.	19-B	175.00
Britannic (4)	N.-Y. 18 déc.	16	187.50
Statendam (5)	N.-Y. 19 déc.	15	187.50
Lady Nelson (1)	Bt 19 déc.	30-A	215.00
Lady Nelson (2)	Bt 19 déc.	16	150.00
Champlain (6)	N.-Y. 22 déc.	12	152.50
Saturnia (7)	N.-Y. 23 déc.	12	152.50
Lady Rodney (3)	N.-Y. 24 déc.	19-B	175.00
Pilsudski (8)	N.-Y. 24 déc.	10	110.00
Manhattan (9)	N.-Y. 24 déc.	11	140.00
Rotterdam (10)	N.-Y. 26 déc.	8	90.00
Berengaria (11)	N.-Y. 29 déc.	6	77.50
Emp. Britain (12)	N.-Y. 29 déc.	9	140.00
Europa (13)	N.-Y. 29 déc.	5	82.50
New-York (14)	N.-Y. 31 déc.	4	52.50

A-Hébergement Guyane compris — B-Hébergement Jamaïque compris.

NOMBREUSES AUTRES CROISIÈRES TOUT L'HIVER

LISTE SUR DEMANDE — DIRE DATE PRÉFÉRÉE.

- (1) — Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, St-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane.
(2) — Comme ci-dessus jusqu'à Dominique inclusivement.
(3) — Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
(4) — St-Thomas, Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Cuba.
(5) — Venezuela, Curaçao, Colombie, Jamaïque, Cuba.
(6) — Bahamas, Haïti, Jamaïque, Cuba.
(7) — Jamaïque, Panama, Cuba, Bahamas.
(8) — Bermudes, Jamaïque, Cuba.
(9) — Bahamas, Jamaïque, Cuba.
(10) — Bahamas, Cuba.
(11) — Bahamas, Cuba.
(12) — Jamaïque, Cuba.
(13) — Bermudes, Bahamas, Jamaïque, Cuba.
(14) — Bermudes.

— TOUR DU MONDE —

Franconia	N.-Y. 7 janv.	125 jours	29 ports	\$1,900.
E. Britain	N.-Y. 9 janv.	125 jours	29 ports	2,300.
Reliance	N.-Y. 10 janv.	136 jours	—	1,900.

— MEDITERRANEE — TERRE-SAINTE —

		Classe Touriste		270.	
— AMERIQUE DU SUD —					
R. M.	Mois	Argentine	Chili	Braz.	Panama

LA VIE SPORTIVE

Toronto joue ce soir contre le Montréal

Une seule partie est à l'affiche pour ce soir dans les séries de la ligue de hockey Nationale et ce sont les amateurs montréalais qui auront l'avantage d'assister à leur sport favori. Le Montréal recevra la visite des Leafs de Toronto, tandis que les autres équipes du circuit Calder seront inactives.

Le Gérant Gorman est actuellement en pourparlers avec un joueur de centre pour le décider à accepter les conditions du Maroon et il est possible que le club local ait un autre avant sous ses couleurs pour la joute contre le Toronto. Carl Voss, qui fut au repos pendant quelques semaines à cause d'une attaque de grippe sera probablement dans l'obligation de faire un séjour dans les Laurentides et il faudra que Gorman lui trouve un remplaçant afin de ne pas trop affaiblir l'équipe.

Les Leafs arrivent ici pour jouer leur troisième partie consécutive contre des clubs locaux. Jeudi et samedi dernier, ils ont joué contre le Canadien et c'est le samedi qu'ils rencontreront les Maroons.

Lors de la joute de ce soir, la seule possession de la troisième position dans la section canadienne sera en jeu. A moins d'une partie nulle, le perdant de cette première partie entre Maroons et Toronto, tombera en dernière position. Le vainqueur ne sera plus qu'à deux points du Canadien qui sera inactif.

Le Toronto a rappelé Art Jackson de Syracuse et a aussi fait venir Reg Hamilton des Stars pour remplacer l'alignement pour ce soir. Buzz Boll et Chuck Conacher sont encore blessés, et il est très peu probable que Conacher revienne sur l'alignement pour la joute de ce soir. Bob Davidson a été ajouté à la liste des blessés sur le Toronto depuis leur dernière visite, et Parsons et Howard, sont retournés à Syracuse. Gordon Drillon est de retour avec les Leafs.

Le Canadien sera au repos jusqu'à samedi soir alors qu'il recevra la visite des Bruins de Boston.

Les championnats du monde de ski

La Fédération Internationale de ski a décidé, dans son congrès de février dernier, à Garmisch-Partenkirchen, pendant les Jeux Olympiques d'hiver, de confier à la Fédération française, pour l'année prochaine, de ses courses annuelles.

C'est ainsi que les Jeux mondiaux de la F.I.S. comprenant les championnats du monde de ski auront lieu à Chamonix-Mont-Blanc, France, du 11 au 18 février 1937. Ce grand tournoi sportif recevra des représentants de vingt nations. Chamonix sera le théâtre d'un véritable rassemblement du ski mondial.

Cette grande réunion viendra se placer au milieu de la belle saison sportive, au moment où les skieurs ont conquis tous leurs moyens pour la grande compétition et bien avant le déclin de la saison des neiges qui, dans la montagne française, rejoint le soleil du printemps.

Pour prélude à la série de grandes épreuves internationales, la Fédération française de Ski fera disputer à Chamonix ses championnats de France civils et universitaires.

Le Canadien bat Cornwall

Cornwall, 1er. — Le Canadien, du groupe Senior, a remporté la victoire hier soir sur le Canadien le Cornwall dans un match d'exhibition disputé en présence de cinq cents personnes. Les Habitants de Montréal ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 10 à 5 et cela grâce à leur excellente condition. La joute fut dénuée de toute brutalité et les spectateurs ont fort goûté l'exhibition fournie.

Composition des équipes:
Canadien: Perras, Tapin, Raymond, Reeves, Desroches, Maréchal.
Subs: Neville, Aubuchon, Thurrier, Beliveau, A. Briau et Lachelle.

Cornwall: McLaren, R. Cameron, Thomas, Laperle, Donihue, Galtner; subs: Andrews, Payette, B. Cameron, Labonne, Mervap, Robertson, Gaul, Cunningham et Watson.

Arbitres: Elzéar Contant et John Denny.

Dans la Ligue du Pacifique

Seattle, 1er. — Voici quel était, après les joutes de dimanche soir, le classement de la ligue de hockey de la Côte du Pacifique:

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Seattle	5	3	1	1	18	13	7
Vancouver	5	1	1	3	11	11	5
Portland	4	2	2	0	6	4	4
Oakland	6	1	3	2	11	18	4

On a appris hier soir de source officielle que George Brown, le meilleur compteur du groupe Senior l'an dernier, alors qu'il conduisit les Maple Leafs de Verdun aux finales de la ligue, avait été cédé au club amateur par Cecil Hart, gérant du club de la ligue Nationale.

Le retour de Brown aux rangs amateurs après avoir signé un contrat professionnel semble être le cas qui consommerait la séparation entre la C.A.H.A. et la U.A.A. du Canada. Cecil Duncan, président de la C.A.H.A., a admis que cette scission était imminente.

Dave Schriner garde la tête des compteurs

Dave Schriner, qui a remporté les honneurs chez les compteurs de la Ligue Nationale, l'an dernier, est en train de se couvrir de gloire dans les présentes séries car il mène de nouveau dans le circuit professionnel. Le joueur du New-York American est en première place avec un total de 11 points mais il est suivi de près par Nick Metz, des Leafs de Toronto, qui occupe le deuxième rang avec un total de 10 points.

Le meneur du circuit a compté quatre points et a obtenu sept assistances depuis l'inauguration de la saison tandis que son plus proche rival a cinq buts avec autant d'assistances.

Art Chapman, de Winnipeg, qui a aidé Schriner dans presque toutes ses charges, est sur un pied d'égalité avec Bob Gracie, des Maroons, en troisième place, ayant chacun neuf points. Les points de Chapman proviennent d'assistances. Gracie a compté deux buts.

Johnny Gagnon, des Canadiens vient ensuite avec six buts et deux assistances. Dans la Section Américaine Martin Barry et Neil Colville sont sur un pied d'égalité en première place avec chacun sept points. Barry n'a qu'un but et six assistances. Ceux-ci sont égaux avec Earl Robinson du Montréal.

Allen Shields, des Américains, est en tête de la liste des vilains avec 23 minutes au pénitencier et dans la Section Américaine cette distinction appartient à Earl Seibert, qui a déjà passé 21 minutes en dehors de la glace.

Classement des compteurs:

SECTION CANADIENNE			
	P.	A.	B.
Schriner, Américain	7	4	11
Metz, Toronto	5	5	10
Gracie, Montréal	2	7	9
Chapman, Américain	0	9	9
Gagnon, Montréal	5	2	7
Robinson, Montréal	5	2	7
Ward, Montréal	4	2	6
Carr, Américain	4	2	6
McGill, Canadien	2	4	6
Wiseman, Américain	3	2	5
Apps, Toronto	2	3	5
Alvarez, Canadien	0	2	4
Cain, Montréal	1	4	5
Haynes, Canadien	0	0	4
McGill, Toronto	0	0	4
Davidson, Toronto	3	1	4
Shill, Toronto	3	1	4
McGill, Canadien	2	2	4
Blake, Canadien	2	2	4
Desjardis, Canadien	2	2	4
Marner, Montréal	1	3	4
McGill, Canadien	1	3	4
Thomas, Toronto	1	3	4
Bimco, Montréal	0	0	4
Boll, Toronto	0	0	4
Trotter, Montréal	2	1	3
Northcott, Montréal	2	1	3
Fowler, Toronto	2	1	3
Oliver, Américain	2	1	3
Joliat, Canadien	2	1	3
Mantha, Canadien	1	2	3
Seibert, Canadien	1	2	3
Cotton, Américain	2	0	2
Kelly, Toronto	2	0	2
McGill, Canadien	2	0	2
L. Jackson, Américain	1	1	2
Day, Toronto	1	1	2
Shilling, Toronto	1	1	2
Runge, Canadien	1	0	1
Clancy, Toronto	1	0	1
Conacher, Toronto	1	0	1
Shields, Américain	1	0	1
Galtner, Toronto	1	0	1
Horner, Toronto	0	1	1
McKenzie, Montréal	0	1	1
Wentworth, Montréal	0	1	1
Evans, Montréal	0	1	1
Corrigan, Canadien	0	1	1
Voss, Montréal	0	1	1
Drillon, Toronto	0	0	0
Salager, Américain	0	0	0
Doran, Américain	0	0	0
A. Jackson, Toronto	0	0	0
Lamb, Américain	0	0	0
Jenkins, Canadien	0	0	0
Buwell, Canadien	0	0	0
Carson, Montréal	0	0	0
Murray, Américain	0	0	0

SECTION AMERICAINE			
	P.	A.	B.
Barry, Detroit	1	6	7
N. Colville, Rangers	5	2	17
Aurie, Detroit	5	1	16
Shibole, Rangers	5	1	16
Pratt, Rangers	3	3	9
Watson, Rangers	3	2	8
Patrick, Rangers	3	2	8
Lewis, Detroit	2	3	7
Goodfellow, Detroit	2	2	6
Clapper, Boston	2	2	6
Belier, Rangers	2	2	6
Gettiffe, Boston	2	2	6
Rommes, Chicago	2	2	6
Sorell, Detroit	2	2	6
Cowley, Boston	1	3	4
Murdoch, Rangers	0	4	4
Howe, Detroit	0	3	3
Smith, Boston	0	3	3
Beattie, Boston	0	3	3
Olson, Rangers	0	2	2
Kendall, Chicago	0	2	2
Stebert, Chicago	0	2	2
Goldsworthy, Boston	0	2	2
Keeling, Rangers	0	2	2
McDonald, Detroit	1	1	2
Boston, Boston	1	1	2
Stewart, Boston	1	1	2
Gottlieb, Chicago	0	1	2
P. Cook, Boston	0	2	2
W. Kline, Detroit	0	2	2
Boucher, Rangers	0	2	2
Thompson, Chicago	0	2	2
M. Colville, Rangers	0	1	1
Kelly, Detroit	1	0	1
March, Chicago	2	0	2
Sands, Boston	1	0	1
Conner, Rangers	1	0	1
Portland, Boston	0	1	1
Weiland, Boston	0	1	1
Bruneau, Detroit	0	1	1
Trudel, Chicago	0	1	1
O'Neill, Boston	0	1	1
Johnson, Rangers	0	0	0
Levinaky, Chicago	0	0	0
Burke, Chicago	0	0	0
Wiebe, Chicago	0	0	0
Blair, Chicago	0	0	0
Brydson, Chicago	0	0	0
Jackson, Chicago	0	0	0
Shore, Boston	0	0	0
Boilett, Boston	0	0	0
Bowman, Detroit	0	0	0
E. Kline, Detroit	0	0	0
Young, Detroit	0	0	0
Pettenger, Detroit	0	0	0
Descom, Detroit	0	0	0
Cooper, Rangers	0	0	0
W. Cook, Rangers	0	0	0

Punitions: Crombie, St-Laurent.

Une séance bien réussie au Champêtre

Sylvio Mireault a présenté une séance de boxe fort intéressante hier soir au club Champêtre. Dix combats des mieux contestés ont été disputés et les juges ont accordé la coupe pour le meilleur combat à Julien Pelletier, du club Champêtre, mais ce fut avec difficulté, car plusieurs ont paru se l'assurer tour à tour par de brillantes exhibitions.

Voici les résultats:
90 livres: Lawrence Laderoute, C.P.R. bat Fred Lessard, Champêtre, décision, 3 rondes.
108 livres: Fred Allen, C.P.R. bat Elwood Daigneault, Champêtre, décision, 3 rondes.
112 livres: Armand Charbonneau, C.P.R. bat Louis Angell, Champêtre, décision, 3 rondes.
118 livres: Billy Barrie, Iverly, bat Johnny Hunter, St-Philippe, K. O. 2 rondes.
126 livres: Roger Rivet, Champêtre, bat Fred Chandler, C.P.R., décision, 4 rondes.
Wilfrid Knight, Iverly, bat Walter McGaw, Champêtre, décision, 3 rondes.
135 livres: Arthur Hurst, Champêtre, bat Roland Matte, Montcalm, décision, 3 rondes.
175 livres: Rolf Palmquist, YMCA Central, bat D. Joseph, Champêtre, décision, 3 rondes.
140 livres: J.-P. Lachapelle, Champêtre, bat Harry Baltin, YMHA, décision, 5 rondes.

George Brown débute dimanche

George Brown, qui avait signé un contrat avec le Canadien de la ligue de hockey Nationale au début de la saison mais qui a été victime d'un accident au cours de son entraînement, reviendra dans les rangs amateurs dimanche prochain alors qu'il s'alignera avec le Canadien du groupe Senior dans la partie qui sera jouée contre les As dans la Vieille Capitale.

On a appris hier soir de source officielle que George Brown, le meilleur compteur du groupe Senior l'an dernier, alors qu'il conduisit les Maple Leafs de Verdun aux finales de la ligue, avait été cédé au club amateur par Cecil Hart, gérant du club de la ligue Nationale.

Le retour de Brown aux rangs amateurs après avoir signé un contrat professionnel semble être le cas qui consommerait la séparation entre la C.A.H.A. et la U.A.A. du Canada. Cecil Duncan, président de la C.A.H.A., a admis que cette scission était imminente.

Le Canadien a triomphé du Victoria

Le Canadien a remporté une belle victoire hier soir, au Forum, dans les séries du Groupe Junior en triomphant des champions de l'an dernier par un résultat de 2 à 1 pendant que le Verdun a vaincu le McGill par 7 à 3 dans la deuxième joute à l'affiche.

Les étoiles du match Canadien-Victoria ont été pour Canadien Leclerc, R. Bessette ainsi que la ligne Cardinal-R. et M. Lecavalier et pour Victoria, A. David qui sauva son club d'un blanchissage.

Le Verdun a affiché une belle tenue en remportant une victoire décisive sur le McGill. Gauthier des vainqueurs compta 2 points et prit part à la confection de 2 autres. Le Verdun possède une des meilleures défenses de la ligue dans le gardien de buts Gauron et les défenseurs St-Laurent et Crombie.

Canadien		Victoria	
R. Bessette	but	Price	défenses
Leclerc	défenses	Sheeran	défenses
Hébert	défenses	Stickland	centres
Bonin	centres	Moyinhan	avant
Forget	avant	A. Davis	avant
Perron	avant	F. Davis	

SUBSTITUTS:

Canadien: Cardinal, R. Lecavalier, M. Lecavalier, Rivet, Bonneau, Lebeuf, Aquin, Tremblay.
Victoria: White, Bessette, Brunet, Kuzik, Keely, Dunn.
Arbitres: Heffernan et Prince.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadien: Bonin, (Forget-Perron) 1.44

Punition: Keely.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Hébert 2, Bessette.

Troisième période

2—Canadien: Cardinal, (M. Lecavalier) 1.35

3—Victoria: A. Davis 6.25

Punitions: R. Lecavalier, Lebeuf, Brunet, Forget, Moyinhan.

DEUXIEME PARTIE

McGill

Verdun

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

Verdun: St-Laurent

McGill: Keely, Gauron

M. Bélanger n'est pas candidat

Le double mandat — Un conseil d'avis pour le comité de Dorion — La taxe de vente — Le patronage

"On est pour Filion à cent milles à l'heure et on veut lui donner une acclamation", crie quelqu'un — Manifestation d'un petit groupe

M. J.-G. Bélanger, député de Dorion, a refusé, hier soir, de se porter candidat à l'échevinage dans Saint-Edouard. Au cours d'une assemblée qu'il a tenue à l'école La Mennais, il a donné cette réponse négative à ceux qui l'avaient invité, il y a quelques jours, à se présenter aux élections municipales.

M. Bélanger s'est prononcé de nouveau contre le double mandat, et c'est pour éviter le double mandat qu'il refuse de se présenter à l'échevinage, mais il a dit aussi que cette règle reste susceptible d'exceptions. Si, en principe, a-t-il dit, je suis contre le double mandat, cela ne veut pas dire qu'à cette règle générale il ne puisse pas y avoir d'exception.

Si, par exemple, un homme ou un groupe d'hommes, comprenant la gravité des temps que nous traversons, entreprennent une campagne vigoureuse, énergique, appuyée sur les principes de la sociologie chrétienne, pour faire comprendre à la population qu'il est temps de mettre fin à une politique de pécuniaire et de népotisme, si, après quelques mois, quelques années, ils réussissent à éveiller l'opinion publique et à former une mentalité nouvelle, c'est non seulement un droit, mais un devoir d'appuyer ces hommes ou cet homme, quand bien même il aurait deux ou trois mandats, parce que vous avez la certitude que son passé se portera garant de l'avenir; ses principes et sa politique ne reposent pas sur l'hypocrisie, ni sur la trahison ou le camoufflage.

M. Bélanger a parlé ensuite de la nécessité d'avoir des représentants publics honnêtes et consciencieux, et a invité les électeurs à suivre davantage le travail de leurs représentants, pour les aider s'ils font mal et pour les encourager s'ils font bien. A ce sujet, l'orateur dit qu'il veut former dans le comté un petit conseil composé d'hommes sérieux, représentant toutes les classes du comté, pour aviser le député et lui donner des conseils à l'occasion.

L'élection qui commence, a dit M. Bélanger, sera peut-être plus importante que vous le pensez. Heureusement que cette année vous avez quelques hommes nouveaux qui apparaissent à l'horizon de la politique municipale, des hommes qui se sont élevés devant les puissances du jour et méritent votre confiance. Mais M. Bélanger ne veut pas se prononcer sur les candidatures à la mairie. Jugez de la valeur des hommes en présence, dit-il, non à leurs poches, mais sur leur sincérité et leur intérêt. J'ai appris que ça coûte cher de rester honnête dans la vie publique. Mais j'y suis entré honnêtement et j'en sortirai honnêtement.

Revenant sur la question du double mandat, M. Bélanger ajoute: Je suis contre le double mandat parce que je considère que les problèmes qui intéressent Montréal sont trop importants; la charge d'échevin est aujourd'hui, avec les problèmes de Montréal aussi importante que celle de député; je me refuse à croire que l'aire la capacité de remplir les deux mandats; j'aime mieux étudier à fond les questions provinciales. Mais le m'intéresse aussi chose, au quartier et si vous avez besoin de moi pour pistonner votre échevin, j'y serai. Et de mon siège de député à Québec, je surveillerai votre échevin lorsque le bill de Montréal viendra devant la Législature, et s'il ne fait pas son devoir j'y vais l'attraper en pleine Chambre.

M. Bélanger a ensuite parlé du travail de la dernière session provinciale, il a dit qu'il était pratiquement impossible d'enlever la taxe de vente à la session d'urgence et que M. Duplessis, lors de la conférence provinciale, demandera au gouvernement fédéral de diminuer les taux d'intérêt. Il a ajouté que les demandes de positions sont très nombreuses et qu'il ne peut pas passer tout le monde, car il ne veut pas déplacer les fonctionnaires honnêtes et compétents. Mais il n'a pas de pitié pour les canailles et les fripouilles et s'il acceptait la candidature à l'échevinage et était élu, il y en a un lot qui dégringolera de l'hôtel de ville.

Interruptions

Tout un groupe dans l'auditoire, en arrière, a manifesté à diverses reprises contre M. Bélanger, et il y a eu quelques interruptions pendant son discours qui a duré environ une heure et demie. C'étaient des partisans de M. Filion. A un moment donné une voix a crié: M. Bélanger qu'il ne devait pas se présenter, qu'on l'avait élu à Québec mais qu'on le battait à l'échevinage.

M. Bélanger a alors dit à son interrupteur: Mais c'est ce que je vous dis, je ne m'occupe ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement de la lutte municipale. Et l'autre a répondu: On vous a pas compris. Quelqu'un alors a crié: Va te laver les oreilles.

M. Bélanger a repris: C'est l'enthousiasme qui les fait parler comme ça; et une voix a ajouté: C'est le whisky.

A un autre moment un interrupteur a crié:

J'ai travaillé pour vous pendant les élections provinciales et vous n'avez pas été sincère avec moi. M. Bélanger a répondu: M. Filion vous a donné \$5 ou \$2 pour m'interrompre? Mais l'autre a protesté: Une minute, c'est Dubois qui parle, et vous savez que je n'ai pas été payé par Filion pour vous dire vos vérités. Je dis que vous n'êtes pas sincère. Et une autre voix de crier: Parlez pas contre Filion, on est pour lui à cent milles à l'heure et on veut lui donner une acclamation.

L'assemblée s'est terminée paisiblement, par quelques mots du maître de cérémonie. M. J.-E. Beauchamp, et d'ailleurs à aucun moment il n'y a eu grand tapage; c'était seulement le fait d'un petit groupe qui n'a d'ailleurs pas été très turbulent. M. Beauchamp a dit qu'on attendrait les événements et que s'il n'y a pas d'autre candidat d'ici à la mise en nomination, on élira M. Filion par acclamation. Là-dessus les partisans de l'échevin sortant ont crié: Hourrah pour M. Filion! L'assemblée était présidée par M. J.-H. Larivière et J.-H. Laurencelle. M. Ulric Laurencelle, avocat, a dit quelques mots.

M. Bousquet fêté

M. C.-O. Bousquet a été l'objet hier soir, dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's, d'une belle manifestation de la part des employés, fournisseurs et amis de la firme Patin Suprême Limitée, qui groupe ses trois boulangeries. On a voulu rendre à M. Bousquet un témoignage d'estime et d'admiration: ce fut une fête de famille fort réussie.

A la table d'honneur on remarquait entre autres M. et Mme Bousquet; MM. G.-A. Morris, Jos. Langlais, J.-A. Miller, Léopold Favreau, Albert Audette; M. et Mme Paul Gonthier, M. et Mme Henri Morin, M. et Mme C.-E. Charbonneau, M. et Mme Ch. Hébert, le Dr J. Pineault, M. A. Bouchard, M. Cardinal, M. A. Racine, etc. M. C.-O. Bousquet a reçu un magnifique cadeau-souvenir et on a présenté des fleurs à Mme Bousquet. Le père et la mère de M. Bousquet étaient aussi à la table d'honneur. M. H. Morin a esquisé à grands traits le passé de M. Bousquet et ce dernier a remercié avec émotion les nombreux convives. Il leur a promis de travailler dans l'intérêt de tous, en donnant le meilleur de lui-même, à l'entreprise qu'il dirige et qu'il veut faire encore progresser.

S. E. Mgr Deschamps aux funérailles de Mme Clément

S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a assisté hier aux funérailles de Mme Norbert Clément, la plus vieille citoyenne de Ville Saint-Laurent, mère de trois religieux de la Congrégation de Sainte-Croix: les Pères Adolphe, de l'Oratoire St-Joseph; Godefroy, curé de Ville-Marie; et Raymond Clément, missionnaire au Bengale. Elle était aussi la mère de M. Léon Clément, notaire, et de M. Edouard Clément, autrefois employé au Devoir.

On remarquait une centaine de prêtres et de religieux au service célébré hier matin à Ville-Saint-Laurent, par le Père Albert Cousineau, C.S.C., de l'Oratoire, neveu de la défunte. Il était assisté comme diacre et sous-diacre, du Père Jean de Montigny, C.S.C., vicaire de la paroisse, et de l'abbé Jean-Baptiste Beaulieu, vicaire à Ste-Rose, enfant de la paroisse.

Mgr Chartier, vicaire général du diocèse de Montréal, a fait la levée du corps.

S. E. Mgr Deschamps a officié à l'absoute.

Le Jardin botanique et le chômage

Le R. F. Marie-Victorin, directeur du Jardin botanique, a déclaré hier qu'il sera possible d'employer 250 hommes à l'ouvrage sur le jardin pendant l'hiver. Le travail consistera surtout à poser les fondations de la clôture qui entourera le jardin.

A l'heure actuelle, on est à faire l'échange de plantes sauvages canadiennes contre des plantes exotiques, toutes des autres pays. Les techniciens du Jardin botanique de Montréal sont en relations avec ceux de 400 jardins botaniques étrangers.

Le Frère Marie-Victorin déclare que le jardin sera terminé pour le 30e anniversaire de Montréal.

Les Ecossais au Canada

Ottawa, 1er. — C'était hier la fête de saint André, patron des Ecossais. A cette occasion, le service fédéral de la statistique signale qu'il y a au Canada près d'un million et demi de personnes qui sont d'origine écossaise du côté paternel, ce qui équivaut à une sur six habitants.

Le bureau de la statistique signale à la même occasion qu'il y a un Anglais sur quatre habitants et un Français sur trois.

Les Syndicats catholiques

Le Conseil de construction tiendra ce soir, dans l'édifice des Syndicats catholiques son assemblée régulière au numéro 1231 rue Demigny est.

Grande-Bretagne et Yougoslavie

Londres, 1er (A. P.). — On a annoncé hier à la Chambre des communes l'entrée en vigueur d'un nouveau traité de commerce entre la Grande-Bretagne et la Yougoslavie.

Congrès d'éducation à Montréal

Au Plateau, du 4 au 8 décembre — Principaux conférenciers: MM. les abbés Philippe Perrier, Lionel Groulx, Olivier Maurault et M. Esdras Minville

Vendredi soir s'ouvre le congrès d'éducation organisé par l'Alliance catholique des professeurs de Montréal, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, avec le concours de la Commission des écoles catholiques de Montréal et la collaboration des communautés enseignantes. Ce congrès se tiendra au Plateau, avenue Calixa-Lavallée, dans le parc La Fontaine, et durera jusqu'au 8 décembre. Il s'ouvrira, en d'autres termes, le soir du premier vendredi du mois pour se clore le jour de l'Immaculée-Conception.

Les principaux conférenciers seront: MM. l'abbé Ph. Perrier, l'abbé Lionel Groulx, Esdras Minville, Olivier Maurault, P.S.S., et autres. Voici le programme complet de ces quatre journées, qui seront toutes consacrées à l'étude des problèmes les plus discutés de notre enseignement primaire.

Vendredi, 4 décembre

A l'occasion du premier vendredi du mois, messe et communion générale des maîtres et des enfants dans chacune de leurs paroisses respectives.

A 8 h. 15 du soir, ouverture du Congrès sous la présidence d'honneur de M. Victor Doré, président général de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Chœur des instituteurs. Conférence: M. l'abbé Philippe Perrier, aumônier de la retraite Saint-Benoît des Frères de la Charité, ancien commissaire et ancien visiteur des écoles de Montréal. Film: "Dom Bosco".

Samedi, 5 décembre

A 8 h. 30, dans la matinée, exposition de dessins d'élèves de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et exposition de travaux de leurs professeurs. Présidence d'honneur de M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin dans la province de Québec.

Educateur religieux

A 9 heures. Première séance d'étude, sous le patronage de la Commission pédagogique et la présidence d'honneur de Mgr A.-V. Piette. Exposé de la doctrine, rapports, discussions, vœux.

A 2 heures de l'après-midi. Deuxième séance d'étude, sous le patronage de la direction des études et la présidence d'honneur de M. J.-M. Manning, directeur des Etudes. Rapports, discussions, vœux.

A 8 heures 15, le soir. Chœur des instituteurs. Conférence: M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. J.-A. Paquette, M.D., secrétaire de la province. Film: "Maria Chapdelaine".

Dimanche, 6 décembre

Educateur nationale. — A 2 heures de l'après-midi. Sèance d'étude, sous le patronage des Inspecteurs d'écoles de la ville de Montréal et de la région, et la présidence d'honneur de M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires de la province. Exposé de la doctrine. Rapports. Discussions. Vœux. A 8 heures 15, le soir. Chœur: Manècanterie d'Hochelega. Conférence: M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Adélaïde Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Film: "L'Appel du silence".

Lundi, 7 décembre

Educateur nationale. — A 9 heures de l'après-midi. Première séance d'étude, sous le patronage de MM. les visiteurs ecclésiastiques et la présidence d'honneur de M. l'abbé Oscar Maurice, visiteur général de la Commission. Exposition de la doctrine. Rapports. Discussions. Vœux. A 2 heures, l'après-midi. Deuxième séance d'étude, sous les patronages des supérieures des communautés enseignantes et la présidence d'honneur conjointe de Sœur Sainte-Anne-Marie et du R. P. de Grandpré, commissaires. Rapports. Discussions. Vœux. A 8 heures 15, le soir. Chœur: Association chorale Saint-Jean-Berchmans. Conférence: M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, sous la présidence d'honneur de l'honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique. Film: "Le dernier festival des écoliers".

Mardi, 8 décembre

Grand-messe et sermon à Notre-Dame.

N.B. — Pendant le congrès dans différentes salles et classes de l'école auront lieu des expositions de dessins, de tableaux, de manuels d'enseignement et d'éducation, grâce à la collaboration de la Commission scolaire, des communautés enseignantes et des professeurs laïcs.

Bicyclettes japonaises

Tokio, 1er (A. P.). — Le Japon va bientôt lancer une offensive sur le marché mondial de la bicyclette. Le trust japonais de la bicyclette annonce qu'il fabrique ce véhicule en grande série et qu'il le mettra en vente au prix de \$4.50.

Les deux Moscardos

Extrait des Cadets de l'Alcazar, d'Henri Massis et Robert Brasillach (25 sous franco, au Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal):

Les rouges, depuis cinq jours, ont occupé Tolède.

Dès le 22 juillet, le colonel don José Moscardo y Iluarte, commandant de l'Ecole des Cadets, a dû s'enfermer dans l'Alcazar avec tous ceux que l'avance des miliciens a contraints à y chercher refuge. Il y a près d'un semaine qu'ils vivent à l'abri de ses lourdes murailles, prêts à subir un siège, dont tout alors leur fait croire qu'ils verront bientôt la fin.

Cette cinquième journée a été relativement calme: rien que des escarmouches entre miliciens et gardes civils, parmi les étroites ruelles qui montent de la place Zocodover. Soudain, dans le bureau du colonel, l'appel du téléphone retentit (car les assiégés utilisent toujours pour transmettre leur sommation aux défenseurs de l'Alcazar):

— Colonel Moscardo? interroge une voix au bout du fil.

— Que lui veut-on encore? A tous les appels qu'on lui a adressés, ces jours derniers, pour qu'il consentît à se rendre, n'a-t-il pas invariablement répondu NON? Mais déjà la voix poursuit:

— Votre fils est notre prisonnier... Si vous ne venez pas, nous le fusillerons.

A peine le colonel Moscardo a-t-il répondu: "Je ne me rendrai jamais" qu'il reconnaît, au téléphone, la voix de son fils, un jeune homme de dix-huit ans qui faisait ses études d'ingénieur à Madrid et dont il ignorait encore qu'il fût à Tolède entre les mains de l'ennemi.

— Père, entend-il soudain, les hommes qui sont là disent qu'ils vont me fusiller... Rassurez-vous, ils ne me feront rien...

— Pour sauver la vie, mon fils, ils veulent me prendre l'honneur et celui de tous ceux qui me sont confiés... Non, je ne livrerai pas l'Alcazar... Remets donc ton âme à Dieu, mon enfant, et que sa volonté soit faite...

D'une main tremblante, le colonel Moscardo n'a pas racroché l'appareil qu'il entend un feu de salve déchirer l'air du soir, puis retentir jusqu'au fond du ravin qui cerne la citadelle.

Les Rouges ont tué son fils, qui est mort en criant:

— Vive l'Espagne! Vive le Christ Roi!

Partie de cartes et bingo

C'est demain soir, à 8 h., que le Cercle pédagogique Desrosiers donnera une grande partie de cartes et bingo à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, entrée coin Sherbrooke et Calixa-Lavallée.

Nombreux prix de présence. Prière d'apporter ses cartes à jouer. Informations à Fr. 3066 ou Ch. 8833.

Soirée instructive et amusante

Ce soir, 1er décembre, à 8 h., à la Palestine nationale, rue Cherrier, l'intéressante R. P. Saint-Onge de la Compagnie de Jésus. Les tableaux qui passeront sous les yeux des spectateurs sont des documents qui auront une place marquée dans l'histoire. En plus de cette partie instructive, la soirée se terminera sur un programme musical et de jeux scéniques, dont l'une de Molière, le tout interprété par des artistes d'un talent reconnu.

Billet: 25 c. Connolly, 3698 rue St-Robert, tél. Pl. 5375.

"Le vrai visage d'Eve Lavallière"

(Par ELIE MAIRE)

"Tous ceux, psychologues ou moralistes, qui s'intéressent aux secrets des âmes, trouveront dans l'histoire intime d'Eve Lavallière un piquant sujet d'étude. L'heure toutefois n'est pas encore venue d'une biographie définitive. Aussi bien les divers essais tentés jusqu'ici ne sauraient satisfaire personne. Ce ne sont guère les uns qu'arrangements romanesques, les autres que recueils médiocres de traits édifians ou d'anecdotes curieuses. Mis en garde par les maléfices de ses devanciers, M. Elie Maire a, pour son compte, voulu faire vrai. Indifférent aux faciles effets de contraste, il s'est appliqué à décrire dans leur exacte ressemblance les lignes essentielles d'une physionomie d'ailleurs très vive et mobile. Le récit se déroule comme un film en cinq parties aux titres voyants: le Chant du départ; le Chemin de la gloire; la Voie royale de la croix; Vers les cimes; l'Arrêt à mi-côte. La fameuse vedette y apparaît telle qu'elle fut, déprise du succès qui l'enivra, mais incertaine sur sa route, inquiète chercheuse d'un idéal sans cesse fuyant, magnanime aux propos et faible à l'exécution, et non moins touchante par l'humilité avec, quand, de lassitude, elle interrompit à mi-côte l'ascension, que par le généreux effort, quand elle tend "vers les cimes" son élan hardi. On recommande aux bibliophiles paroissiaux ce livre où la sympathie déclarée n'ôte rien à la parfaite loyauté du témoignage. Louis de Montallan — Polybiblion, octobre 1936. Volume de plus de 200 pages, format bibliothèque. Au comptoir: 60c par la poste 65c.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241.

Dans Crémazie

Le programme de M. Gédéon Gravel

M. Louis-Gédéon Gravel, candidat à l'échevinage dans le quartier Crémazie, a tenu une assemblée hier soir à l'occasion de l'ouverture officielle de son comité, rue de Bullion, près de la rue Sainte-Catherine. M. J.-A. Gagnier présidait, et outre le candidat les orateurs ont été MM. J.-H. Deschênes, Ubaldo Paquin et Cléophas Théberge.

M. Gravel a exposé son programme: il préconise la disparition des laudis, l'aide aux propriétaires, il veut une enquête dans tous les services municipaux et la réorganisation du personnel afin d'atteindre les gros traitements, et de donner justice aux petits salariés.

Il exigera l'abolition de toutes les taxes nuisibles au commerce et à l'industrie dans la métropole. Il réclame aussi l'abolition des péages à l'entrée de la ville afin de favoriser le tourisme. Il veut aussi obtenir pour le quartier Crémazie une nouvelle école et un bain public.

Le cardinal prêchera l'Avent à la basilique

Québec, 1er. — Les paroissiens de Notre-Dame de Québec auront le privilège, cette année, d'entendre Son Eminence le Cardinal Archevêque au cours de l'Avent. Monseigneur l'Archevêque donnera son premier sermon dimanche prochain, six décembre.

Aux anciens de l'école St-Jacques

Les anciens élèves de l'école St-Jacques sont invités à assister au concert-boucan organisé par tous les membres de l'Amicale, inscrits ou non, dans la grande salle de l'école, 301, rue de Montigny est, mercredi, le 2 décembre, à 8.30 p.m. Divers divertissements sont au programme.

Tous les anciens, membres ou non de l'Amicale, sont priés de considérer cette invitation comme officielle. L'entrée est libre.

Roosevelt à Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 1er. (A.P.). — La capitale argentine a fait un accueil triomphal, hier après-midi, au président des Etats-Unis, M. Roosevelt. Aussi bien pendant son passage à travers les rues de la ville qu'à son débarquement du croiseur Indianapolis, le président des Etats-Unis a soulevé des vivats enthousiastes du peuple de l'Argentine.

M. Roosevelt a salué le président de l'Argentine en disant en lui tendant la main: "Mi amigo". Ce seul mot espagnol prononcé par le président des Etats-Unis a touché le cœur de ce peuple latin.

A l'ambassade des Etats-Unis, le recteur de l'Université de Buenos-Ayres a conféré à M. Roosevelt un doctorat honorifique.

Lorsque M. Roosevelt se rendit visiter officiellement le président Justo à la Casa Rosada, ce fut une explosion d'applaudissements et de "Viva Roosevelt!" Le président de Washington dut sortir sur le balcon et paraître devant la foule. Son sourire a réjoui tous les Argentins.

M. Roosevelt a eu des entrevues avec les principaux organisateurs de la conférence de la paix.

Ce soir, il prononcera le discours d'ouverture de la conférence puis prendra part à un banquet officiel.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père: Le Congrès eucharistique des Philippines.

Le trente-troisième Congrès eucharistique international sera tenu à Manille, du 3 au 7 février prochain. Manille est située au sud du monde païen de l'Asie. Si le congrès est de promouvoir la connaissance de l'Eucharistie, il sert en même temps de moyen d'évangélisation auprès des païens, tandis que les réunions du congrès révéleront et augmenteront l'amour de Jésus-Christ chez les peuples fidèles de ces contrées et chez les catholiques qui s'y rendront de toutes les parties du monde, tandis que les études y augmenteront la connaissance de l'Eucharistie, les splendeurs du congrès attireront une foule de païens et seront pour eux une leçon vivante de la grandeur et de l'amour de Notre-Seigneur qui veut rester au milieu des siens.

Intention missionnaire: Les nouveaux chrétiens et le déclin du culte. Les œuvres posthumes, les aumônes des catholiques d'Occident permettent aux missionnaires de se procurer l'indispensable. Mais est-il dans l'ordre que les chrétiens indigènes ne fassent rien? Les néophytes en pays de missions, souvent habitués à tout recevoir, ont peine parfois à comprendre que leur tour est venu de donner quelque chose. Plusieurs sont assez fiers pour être vraiment généreux, et ils le sont: d'autres donnent en travail ce qu'ils ne peuvent donner en argent. L'important est de leur faire comprendre qu'ils doivent contribuer à la construction et à l'entretien de ces églises, de ces écoles, de ces séminaires dont ils sont les premiers bénéficiaires.

L'Association des voyageurs de commerce

Le conseil central de l'A.C.V. du Canada remercie sincèrement les donateurs de cadeaux dont la générosité a si largement contribué au succès de sa partie de cartes du 26 novembre.

Il se plaît également à manifester sa reconnaissance aux personnes et aux groupes qui lui ont prêté leur concours, et l'aide qu'il a reçue des jeunes Scouts mérite une mention spéciale.

Ses remerciements s'adressent aussi au public nombreux et distingué qui a répondu si généreusement à son invitation.

Participez au concours du "Devoir"

Et dites-le à vos amis

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ
DUPUIS
MERCREDI JOURNEE à UN DOLLAR
Venez ou téléphonez PL. 5151 — local 202

Chaussettes d'hiver
pour hommes
1800 paires!... Tricot coton et laine dans plusieurs dessins. Gris, bleu, brun, rouge. Pointures: 10 à 11 1/2.
4 paires 1.00
DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Combinaisons d'hiver
pour hommes
Tricot de coton par côtes fines. Aussi combinaisons en coton ouaté. Manches et jambes longues. Tailles: 34 à 44. Chacune.....
1.00
DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Quantité limitée!...
Patins et bottines
pour hommes
Pointures: 5, 6, 7, 8, 9
Patins à lames d'acier trempé. Bottines en cuir souple avec doublure. 100 paires seulement! Une valeur de 4.00. Au COM-
PLET,
1.00
DUPUIS — sous-sol.

PERE NOEL
reçoit tous les jours les petits enfants à qui il donne une bonbonnière-souvenir.
Entrée
AU ROYAUME DES JOUETS
DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, m.-g.
A.-J. DUGAL, s.-p. et dir.-gér.

Club musical et littéraire de Montréal

A St-Pascal-Baylon

Dans la salle St-Pascal-Baylon, chemin de la Côte-des-Neiges, près Van Horne, toute la semaine, du lundi 30 novembre au 5 décembre inclusivement, il y aura Bingo. A chaque soir, attraction spéciale, le prix de présence. Magnifiques et nombreux prix. Invitations aux anciens paroissiens. Venez nous aider à acheter un orgue. (Prendre le tramway Van Horne, jusqu'au bout de la ligne).

AUJOURD'HUI:
Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton, "La Maison de Joëlle".

Cartes élégantes..
Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.
L. Edmond Morin
Mademoiselle Germaine Dupuis
JOSEPH LABRECQUE
Maxe Gaskinmeyer
MAURICE DERY
FERNAND J. BROUSSEAU
JEAN R. DE SAINT-VICTOR
ALPHONSE BELANGER
Planche sur cuivre depuis \$1.25
Taxe de 8% incluse.
Impression gravée sur bristol, depuis \$1.25
Taxes en plus.
Le "Devoir" — Imprimerie
430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBOUR 1241

Conservez ce coupon à partir de demain à 10 heures et jusqu'au 25 décembre, il vous donne droit, à vous et votre enfant, à une admission gratuite AU PAYS MYSTERIEUX DU BON PERE NOEL, lequel vous remettra un joli cadeau-souvenir et cela toujours à
La PHARMACIE MONTREAL
Service jour et nuit dans toutes les parties de la ville -- HARBOUR 7251
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE
Charles Duquette, pharmacien, propriétaire.